

# *Les Cahiers Fernand Pelloutier*

CAHIERS DE RECHERCHE ET DE LIBRE DISCUSSION  
PUBLIES PAR LE CENTRE D'EDUCATION OUVRIERE DE LA C.G.T.-F.O.

« ...des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans dieu, sans maître et sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amants passionnés de la culture de soi-même ».

Fernand PELLOUTIER.

## SOMMAIRE :

### Comprendre le syndicalisme américain...

Organisation et tendances .....	Gilbert WALUSINSKI
L'éducation ouvrière aux Etats-Unis .....	Denyse WURMSER
Unité ouvrière. Unité humaine .....	Roger HAGNAUER
Les femmes et le mouvement syndical .....	P. FELCE
Nouvelles de l'éducation ouvrière .....	E. CAUS

# Les Cahiers Fernand Pelloutier

Cahiers mensuels de recherche et de libre discussion publiés par le Centre d'Education Ouvrière de la C.G.T.-F.O.

## CONDITIONS D'ABONNEMENT :

(six mois - six numéros)

	ordinaire	soutien
France, Algérie, Territoires d'outre-mer	150 fr.	300 fr. (minimum)
Autres pays	250 fr.	400 fr. (minimum)
Abonnement collectif (à partir de dix numéros) : réduction de 10 %.		

Pour tous les envois de fonds, utiliser notre compte chèques postaux Cahiers F. Pelloutier, Paris 7743.48

Administration et Correspondance à Walusinski, Centre d'Education Ouvrière, 198, avenue du Maine, Paris (14<sup>e</sup>).

## LA VIE DES CAHIERS

### Comptes et projets

Faisons d'abord le point de la situation des Cahiers. Et en premier lieu, les comptes arrêtés à la date du 16 décembre.

#### 1. — Situation au 15 novembre :

En caisse	10.450
Au chèque postal	7.884
Total	18.334

#### 2. — Recettes :

25 abonnements de soutien	7.500
Souscription	850
Abonnements ordinaires et vente au numéro	4.210

Total	12.560
Frais généraux (expéditions, lettres)	692

#### 4. — Situation au 16 décembre :

En caisse	5.088
Au chèque postal	25.114

Total	30.202
-------	--------

#### Conclusion :

Ces chiffres révèlent une situation financière des plus médiocres pour trois raisons sur lesquelles il est bon d'insister.

1<sup>o</sup> Les recettes insuffisantes résultent d'un effort très insuffisant de diffusion ; nous y reviendrons plus loin. C'est le sujet essentiel de cet article.

2<sup>o</sup> Le chiffre très faible des frais généraux n'est pas un bon signe. Une plus grande activité de notre administration révélerait au contraire un effort pour une plus large diffusion. Des économies dans ce domaine ne payent pas.

3<sup>o</sup> Au jour où j'écris cet article (27 décembre), la caisse ne contient plus que quelques billets de mille, car nous avons payé l'impression du numéro de novembre (28.600 francs pour mille exemplaires).

#### Situation des abonnements au 16 novembre :

Les Cahiers ont 334 abonnés. Il leur en faudrait plus de 1.000 pour vivre sans trop de soucis. Mais il y a plus grave. Sur ces 334 abonnés 158 voyaient leur abonnement se terminer avec le numéro de novembre. Huit seulement ont pensé d'eux-mêmes au renouvellement. Pour les 150 autres il faudra envoyer une circulaire de rappel à 5 francs, soit avec les enveloppes environ 900 francs de dépenses inutiles.

Nous ne récrimons pas, sachant bien qu'on oublie à quelle date échoit l'abonnement. Mais alors, qu'on en profite pour penser aux abonnements de

soutien, à la souscription (pour toutes les bourses) et qu'on y pense vite, que nous puissions sans difficultés excessive passer ce cap de janvier.

Il est facile de comprendre pourquoi une aussi grande proportion d'abonnements venait à échéance avec notre numéro 12 (nouvelle série n° 2) : nos abonnés de la première heure ont déjà renouvelé au numéro 7. Avec le numéro 13 nous mettons de nouveau à l'épreuve leur fidélité. Nous osons le faire parce que nous prétendons apporter quelque chose.

#### Remarques sur notre plan de travail :

Des excuses d'abord, pour le retard de ce numéro de décembre. Beaucoup d'articles promis et attendus ont souffert des préparatifs de la trêve des confiseurs. Quelle que soit la date de parution de ce numéro nous ferons tout notre possible pour reprendre dès janvier la bonne habitude de paraître aux environs du 25.

\*\*

Parlons ensuite de la diffusion. Si dans chaque U.D. un camarade du bureau ou de la C.E., un camarade qui assiste à toutes les réunions voulait bien être notre correspondant local, nous serions ainsi présents partout. Notre correspondant recevrait un petit paquet de numéros, il les montrerait aux copains, il recueillerait les abonnements et aussi les critiques, les suggestions. Une circulaire aux secrétaires des U.D. sera rédigée dans ce sens.

Mais l'existence de ce correspondant départemental n'empêche pas chaque abonné de jouer le même rôle. Est-ce si difficile ? Nous serions tentés de croire le contraire quand nous recevons de notre camarade Lurker, du Syndicat des Centres d'Apprentissage de Strasbourg, vingt et un abonnements ? Est-ce que cela ne prouve pas, tout simplement, que chaque abonné des Cahiers peut trouver au moins cinq abonnés nouveaux ? Nous disons cinq pour fixer un objectif modeste et accessible à tous.

\*\*

De notre côté, la meilleure façon d'aider ces prospecteurs, reste de fournir des numéros de plus en plus substantiels. Avec ce numéro nous commençons des études du syndicalisme américain. Nous attendons un article d'un ami belge, un autre d'un camarade particulièrement averti des choses d'Allemagne. Un ami qui séjourne en Italie nous promet une abondante documentation sur la sécurité.

(Suite page 3 de la couverture.)

# COMPRENDRE LE SYNDICALISME AMÉRICAIN...

Connaître, comprendre le syndicalisme américain ! Préoccupations gratuites d'intellectuels, ont pensé certains « impatients » ; ils ne peuvent admettre qu'une étude n'aboutisse pas, immédiatement, à des réalisations concrètes, mesurables, ou, comme ils disent, efficaces.

L'occasion s'étant présentée pour certains d'en faire de près les syndicats ouvriers aux Etats-Unis, il nous paraît opportun de résumer nos observations, de présenter nos réflexions, voire nos conclusions provisoires, même s'il ne devait en résulter aucune réalisation pratique au profit de nos propres syndicats. Nous disons même que de belles réalisations, imitées de l'exemple américain et adaptées aux conditions de la vie syndicale de ce pays, ne peuvent présenter qu'un intérêt très secondaire en regard de l'intérêt fondamental qui s'attache à l'étude du mouvement ouvrier d'un autre pays.

Nous ne pouvons concevoir l'éducation ouvrière hors d'une constante réflexion tant sur le passé du syndicalisme que sur ses aspects actuels dans tous les pays. Comme toute autre éducation d'ailleurs, l'éducation ouvrière est un apprentissage par les expériences vécues : ici et là, hier et aujourd'hui. S'il est vrai qu'elle fonde, qu'elle doit fonder, la communauté des travailleurs sur le sentiment de leur fraternité, comment celui-ci serait-il réel sans la connaissance aussi exacte que possible des diversités et sans la compréhension du caractère superficiel des oppositions que ces diversités et l'ignorance favorisent ?

Sans doute, ces « impatients réalistes » sont-ils satisfaits par les grands mots de solidarité ouvrière et d'internationalisme que les congrès, d'enthousiasme, applaudissent. Comme les cochons savants du docteur Moreau qui, devant leur maître font les hommes du monde, et, sitôt qu'il a le dos tourné, retombent sur quatre pattes, sitôt le congrès fini, les routines et la myopie nationaliste reprennent leur empire. Il n'y a pas de tâche plus urgente — et somme toute de plus réellement efficace — que d'apporter, chacun comme nous le pouvons, notre coup de pioche à la tour de Babel.

\*

Sans vouloir ni pouvoir nous limiter par un plan trop strict où tout témoignage ne saurait s'enfermer sans se nier, indiquons sommairement les sujets autour desquels s'orienteront nos réflexions :

Organisation et tendances générales des syndicats. L'action syndicale et ses modalités. L'éducation ouvrière. L'action politique. L'action sociale (les problèmes de la Sécurité sociale, la lutte contre les préjugés raciaux). Les syndicats et la productivité.

\*

# Organisation et tendances

« Depuis trop longtemps les travailleurs du monde attendent quelque Moïse pour les délivrer de la servitude. Il n'est pas venu, il ne viendra jamais. Je ne voudrais pas vous délivrer si je le pouvais ; car si on pouvait vous délivrer, on pourrait vous enchaîner de nouveau. Je voudrais que vous vous convainquiez qu'il n'y a rien que vous ne puissiez faire pour vous-mêmes. »

Eugène V. DEBS.

doute cela ne fut-il pas l'œuvre d'un jour, sans doute les progrès accomplis ne sont-ils pas suffisants pour les militants américains généralement exigeants... Mais l'histoire de cette lutte est belle et prend une singulière résonance quand on mesure ce qu'il y a fallu d'ardeur et de ténacité, d'audace aussi, qualités maîtresses de ces organisations syndicales puissantes et bien vivantes.

(1) « L'occasion », il est bon de le préciser pour couper court à toute déformation et à toute polémique, fut la participation à diverses missions organisées par les services de l'E.C.A., c'est-à-dire l'administration américaine du Plan Marshall. Dans tous les cas le but principal de ces missions était l'étude des conditions sociales favorisant la haute productivité de l'industrie américaine. L'une d'entre elles était spécialisée dans l'étude de l'éducation ouvrière aux Etats-Unis.

Chaque mission a bénéficié de nombreux et presque exclusifs contacts avec les syndicats ouvriers. Ces contacts, ces conversations ont toujours été très libres, beaucoup ayant lieu hors de la présence de tout fonctionnaire. Chaque voyageur, en six semaines de séjour, n'a pu éprouver sa légitime curiosité : mais au moins faut-il bien préciser que la plus complète liberté d'information a été laissée à chacun.

L'équipe de la mission d'éducation ouvrière a eu la chance de se trouver à Chicago le 4 septembre, le premier lundi du mois, c'est-à-dire le jour de la fête nationale du travail (2). Le grand meeting organisé par l'A.F.L. (Fédération Américaine du Travail) commémorait en même temps le centenaire de Gompers qui fut président de l'A.F.L. de 1886 à sa mort (1924), pendant les 40 premières années de la grande organisation. Huit jours auparavant, les membres de la même mission, dans un camp pour session d'été d'éducation ouvrière, au bord du lac Huron, vivaient en compagnie des rudes militants des syndicats de l'automobile (C.I.O.) du Michigan. Saisissante remontée dans le temps, vision en raccourci du drame ouvrier américain.

Résumons l'essentiel (3). Sans remonter trop loin dans le temps ; à plusieurs reprises des militants nous le diront : le mouvement est jeune parce que les événements vieux de plus de cinquante ans sont rangés dans l'histoire ancienne, on les ignore ! Des efforts des Chevaliers du Travail (Knights of Labor), de leur effort d'organisaion des travailleurs sur la base la plus large et qui progresseront, de 1870 à 1886, de quelques milliers à quelque 700.000 membres, il ne reste plus guère de souvenirs. On se rappelle la date de 1886 et la fondation de la Fédération Américaine du Travail (A.F.L., American Federation of Labor), un peu parce que Gompers qui en fut l'âme, y régna si longtemps. La tendance de la vieille organisation est résumée par la célèbre déclaration de Strasser (qui date de ce temps-là) : « Nous ne poursuivons aucun objectif final. Nous agissons au jour le jour. Nous luttons seulement pour des objectifs immédiats, objectifs que nous pouvons atteindre en quelques années. Nous sommes des hommes pratiques. » Sous une forme moins brutaie, nous avons entendu des déclarations semblables. Quant à l'organisation, elle est à base de « Fraternités de métier » qui rassemblent sur le plan national (et parfois international, par delà la frontière du Canada) les syndicats (ou « locals ») où se groupent, sur le plan de l'entreprise ou de la localité les travailleurs de même métier. C'est là justement un caractère important de l'A.F.L. : elle organisa les ouvriers qualifiés. Cela lui fut fatal dans de grandes circonstances : en juillet 1892, lors d'une grève dans les aciéries de la compagnie Carnegie, les ouvriers qualifiés avaient entraîné dans la lutte la masse des manœuvres ; l'élan de ceux-ci fut brisé quand la grande presse révéla que les manœuvres gagnaient 900 dollars par an pendant que ces ouvriers qualifiés, en réalité des sortes de chefs d'atelier, ayant sous leurs ordres des manœuvres et les rétribuant, gagnaient jusqu'à 13.000 dollars. Le patronat, après avoir usé de cette publicité pour briser l'élan des grévistes, ne fit pas le moindre geste de justice à l'égard de ces ouvriers. Mais ceux-ci, par contre, opposèrent longtemps une grande résistance à s'organiser.

On peut même dire que toute l'histoire de l'A.F.L., au moins dans les grands événements qui secouèrent l'organisation, eurent leur source dans le conflit inévitable entre ceux qui jugeaient fatal, nécessaire, et finalement profitable à tous l'organisation des ouvriers non qualifiés et ceux qui, le plus souvent par tradition, mais aussi par égoïsme et pour préserver leurs hauts salaires, préféraient s'en tenir à la vieille formule.

Tel fut le cas de la rébellion de Debs, de la Fraternité des chauffeurs de locomotive qui préconisa l'union de tous les travailleurs du rail dans une même fédération d'industrie (1893). Le sort se joua en 1894, à l'occasion d'une grève terrible dans la compagnie Pullman. Une année, Gompers fut mis en minorité à la présidence de l'A.F.L. Mais l'idéal de

Debs n'était pas seulement l'organisation industrielle. Il prévoyait un grand parti socialiste lié aux syndicats. De sa rébellion, de son « projet », que reste-t-il aujourd'hui ? Le nom même de Debs est très généralement ignoré des militants. S'il y a maintenant des tendances plus ou moins clairement déclarées à la formation d'un parti ouvrier, c'est en complète indépendance, je dirais presque dans l'ignorance de la pensée de Debs (4).

Les Travailleurs Industriels du Monde (I.W.W., International Workers of the World) organisés en dissidence de l'A.F.L. eurent une orientation nettement révolutionnaire. Rappelons leur proclamation : « Vingt siècles de civilisation pour le progrès de la race humaine : nous avons les prisons, le gibet, la guillotine, Montjuich et la chaise électrique pour le peuple, pour le peuple qui paie pour entretenir des soldats pour le tuer quand il se révolte. Contre les tsars du capitalisme, debout, les esclaves du monde ! Ni dieu ni maître ! Un pour tous, tous pour un ! » Certains des principaux militants des I.W.W., Haywood en 1908, Foster en 1911, avaient été fortement impressionnés par le syndicalisme révolutionnaire en France. Foster tenta d'entrainer les I.W.W. à rentrer dans l'A.F.L. pour la noyailler, pour l'animer. Il le tenta encore, après 1920, mais dans le cadre de l'action de la III<sup>e</sup> Internationale. Nous reparlerons plus loin de l'action des communistes. Quant aux I.W.W. il n'en reste guère aujourd'hui, dans les grands syndicats, que le souvenir et en particulier celui de leur magnifique devise : « Un mal fait à l'un est un mal fait à tous ! » (An injury to one is an injury to all). Mais les militants que nous avons entendus la citer le faisaient plus par une espèce de coquetterie pour nous faire sentir qu'ils avaient aussi un passé de syndicalisme et qu'ils ne l'ignoraient pas, oui, plus par ce sentiment d'ailleurs respectable de rappeler qu'il y eut de grands pionniers que par profonde fidélité à l'idéal révolutionnaire des I.W.W. L'organisation existe encore, elle publie un hebdomadaire « L'ouvrier industriel » (Industrial Worker)

(2) J'essaierai plus loin d'expliquer comment il se fait que le premier mai, attaché par son origine à Chicago, n'est pas commémoré aux U.S.A. La Fête du Travail de septembre est mi-officielle, mi-ouvrière, c'est un jour férié. Il marque la fin de la période des vacances. La rentrée scolaire a lieu peu après, aux environs du 15 septembre.

(3) L'histoire du mouvement ouvrier américain se trouve bien relatée et résumée dans la petite brochure, éditée par le Centre Confédéral d'Education Ouvrière de la C.G.T. en 1939, et rédigée par Albert Guigui.

Dans le livre de Daniel Guérin : « Où va le peuple américain ? » on trouvera cette histoire jusqu'en 1949. Quant aux interprétations des faits que ce dernier livre présente, j'aurai l'occasion de formuler, parfois, des réserves.

(4) En haut d'une petite maison de la 4<sup>e</sup> avenue à New-York, j'ai trouvé une librairie socialiste et juste à côté le siège du parti socialiste, le siège d'une « école Debs » et un militant qui m'a reçu très fraternellement. Qu'il y ait, au travers des 48 Etats, des éléments socialistes fidèles à la pensée de Debs, cela n'est pas douteux. Ils entretiennent des relations avec les travailleurs au pouvoir dans un des Etats du Canada, le Saskatchewan. Il est même à signaler que parmi les militants qui s'occupent d'éducation ouvrière, la proportion de ceux qui sont de formation socialiste est très supérieure à la proportion générale des socialistes dans le mouvement ouvrier. J'ai noté aussi chez un militant du C.I.O. la volonté de mettre cette organisation sous le parrainage moral de Debs en tenant toutefois à préciser qu'il fallait mettre à part l'attitude pacifiste de Debs durant la première guerre mondiale ; il y aurait dans une attitude semblable aujourd'hui un aspect de l'isolationnisme contre lequel la grande majorité des syndicalistes se dresse.

qui représente un bel effort d'information ouvrière internationale. Mais nous avons souvent posé des questions à ce sujet aux militants que nous avons rencontrés sans jamais avoir la chance de tomber sur un lecteur (5).

La crise de 1929, ou, comme on dit là-bas, « la grande dépression » fit plus pour l'organisation des grands syndicats que les tentatives des idealistes de diverses écoles. Le grand krach boursier de 1929, la crise avec son développement de faillites, l'accroissement vertigineux du chômage a laissé des traces profondes dans le peuple américain. On peut dire que c'est à l'égal d'une guerre et d'une invasion chez les peuples européens. Quoi qu'il en soit, il faut y voir l'origine du grand mouvement qui, politiquement, porta Roosevelt au pouvoir (1932) et syndicalement, créa les conditions de l'organisation des grandes masses industrielles.

Trois militants syndicalistes jouèrent, au moins initialement, un rôle déterminant : Hillman, de la Fédération de l'Habillement, Dubinsky, de la Fédération de la Confection pour Dames, Lewis, de la Fédération des Mineurs. Ils surent conseiller à Roosevelt un vaste ensemble de nouvelles mesures, de nouveaux codes industriels : la N.I.R.A. (National Industrial Recovery Act). Le droit syndical était ainsi officiellement reconnu. Mieux, hors de l'atteinte réactionnaire de la célèbre Cour Suprême, la loi Wagner, légalisant le droit syndical, faisait obligation au patron de discuter avec les délégués choisis par les ouvriers. De ce temps déjà lointain, 1935, il fut au moins retenir une phrase et l'existence d'une institution durable. Le sénateur Wagner, défendant sa proposition, déclara : « Laisser les hommes devenir virtuellement des esclaves, c'est détruire l'épine dorsale et les muscles de toute résistance à la dictature politique » ; l'esprit de cette déclaration, nous l'avons retrouvé chez beaucoup de syndicalistes de 1950. L'institution durable, c'est le Bureau National des Relations du Travail (N.R.L.B.) dont nous aurons l'occasion de montrer l'importance.

La conséquence dramatique de l'afflux des travailleurs industriels dans les syndicats fut la rupture entre les militants décidés à exploiter ce courant (et qui avaient formé le Comité pour l'Organisation Industrielle) et une majorité de vieux syndicats de l'A.F.L. Ainsi fut formé le C.I.O. (ou Congrès des Organisations Industrielles). Nous rencontrerons encore des militants chevronnés des syndicats de l'A.F.L. maugréant contre certaines audaces des fondateurs du C.I.O. ou justifiant leurs réserves à l'égard de l'organisation elle-même par le rappel du temps où les communistes stalinien y travaillèrent activement, selon leurs habituels méthodes que nous connaissons assez bien. Mais il ne s'agit pas ici de faire toute l'histoire des rapports de l'A.F.L. et du C.I.O. ; il faut revenir au plus vite, ces grandes lignes étant tracées, à l'état présent tel que nous l'avons vu et compris.

## LES FORCES EN 1950

En 1950 sur plus de 60 millions de travailleurs salariés aux Etats-Unis, il y a plus de 16 millions de syndiqués répartis dans l'A.F.L., dans le C.I.O. et dans des fédérations indépendantes dont la plus importante est celle des Mineurs. Les chiffres contrô-

(5) C'est à Paris que le lis « L'Ouvrier Industriel ». Je n'ai pas su me le procurer aux U.S.A. et j'ai manqué du temps nécessaire pour rendre visite, comme il l'aurait fallu, à ses rédacteurs. Dans leur livre « Labor in America », Harold Faulkner et Mark Starr donnent 15.000 adhérents aux I.W.W. en 1947.

les (6) pour 1948 sont les suivants :			
	1946	1947	1948
AFL — Effectifs (en milliers)	7.152	7.578	7.221
Nombre de fédér. affiliées	102	105	105
CIO — Effectifs (en milliers)	6.000	6.000	6.000
Nombre de fédér. affiliées	40	41	40
Fédérations indépendantes :			
Effectifs (en milliers) ...	1.822	1.836	2.473
Effectifs totaux (en milliers) des travailleurs organisés	14.974	15.414	15.694
Effectifs totaux des travailleurs (en milliers) ...	60.820	61.608	62.748
dont Hommes	43.980	44.694	45.150
Femmes	16.840	16.915	17.599

Nous ne donnons pas ces chiffres pour le malin plaisir d'ennuyer nos lecteurs mais parce qu'ils disent exactement ce que beaucoup de syndicalistes américains nous ont dit : la force des organisations est grande mais si l'on tient compte de l'étendue du pays et du chiffre de la population des travailleurs (sur une population totale très voisine de 150 millions d'habitants) on comprend mieux la précarité des victoires acquises tant que les trois quarts de la classe ouvrière restent à l'extérieur de toute protection syndicale.

D'autre part, des chiffres plus anciens montrent qu'à l'exception d'une brusque retombée des effectifs à la suite de l'échec des grandes grèves de 1920-1923 et un léger affaissement au plus fort de la « grande dépression », la progression des effectifs est constante. A ceux qui s'étonneraient d'une confiance parfois un peu exagérée des militants en leurs organisations, la considération de ces chiffres apporte une justification (7). Mais le secret de cette croissance et de cette solidité des effectifs, donc le secret de cette confiance est, au moins partiellement, dans le soin apporté à l'organisation des syndicats.

Il est pourtant beaucoup moins facile qu'on ne croit d'analyser le détail de cette organisation, l'une de ses principales qualités étant la diversité par laquelle elle sait s'adapter aux conditions diverses et souvent opposées qui ne peuvent manquer d'exister dans un grand pays dont la population est complexe. Il est d'autant plus curieux que le soin apporté partout à l'organisation soit aussi attentif. Mais cette diversité qui a l'avantage de la chose vivante sur la lettre morte d'un texte de statuts fait apparaître des contradictions qui choquent forcément les observateurs voulant juger la réalité vivante selon les critères de la meilleure des doctrines, la leur.

On dit par exemple que les raisons du pluralisme syndical aux U.S.A., que l'opposition irréductible entre A.F.L. et C.I.O. est l'incompatibilité de l'organisation des travailleurs par métiers (avec le grand

(6) En Amérique, des habitudes de sincérité permettent de regarder les déclarations des organisations sur leurs effectifs avec une confiance très grande. Peut-être nos lecteurs, habitués au bluff français des effectifs, seront-ils surpris par cette franchise qui ne trouve pas sa justification dans les nombres relativement élevés des adhérents. Nous entendrons souvent parler, au contraire, de tout l'effort qui reste à accomplir pour organiser les trois quarts des travailleurs. Les chiffres cités sont extraits du recueil des statistiques du « département du commerce ». Là-bas aussi, cela étonne les voyageurs français, les services officiels de statistiques disposent de données qui leur permettent l'élaboration d'un travail significatif.

(7) Pourquoi le mouvement aux U.S.A. a-t-il en général ignoré ces grandes « flambées » qui rameutent autour de la C.G.T. en 1936, en 1944 une proportion considérable des travailleurs français ? C'est, nous semble-t-il, mal poser la question. Mieux vaudrait s'interroger pourquoi les organisations françaises n'ont pas été capables de conserver tous les adhérents qu'un jeu particulier des circonstances leur avait amenés.

nombre de fédérations que cela entraîne : plus de 100 à l'A.F.L.) et de l'organisation par industries (avec la masse d'ouvriers non qualifiés que le C.I.O. est parvenu à organiser dans l'auto, l'acier, le textile, etc.). Mais un militant averti de l'A.F.L., dans le Kentucky, nous faisait justement remarquer que l'A.F.L. a toujours compris des fédérations organisées sur la base industrielle (la Confection pour Dames, les Mineurs) et que depuis la croissance du C.I.O., l'A.F.L. à son tour réussissait à grouper des masses importantes dans l'auto et l'acier. D'autre part, et contradictoirement, une visite à un syndicat de la fédération du vêtement (confection pour hommes, brièvement appelé : Amalgamated), affiliée au C.I.O., nous mettait en présence des militants du « local 400 » des employés de bureau ; et des preuves nous furent abondamment données d'un esprit de catégorie peut-être plus ardent que dans certaines vieilles corporations.

Ce qui nous a paru le plus évident c'est que le problème ne passionne plus personne. Cette grande crise de 1929 a été le miracle. Le courant est pris de l'organisation sur la base industrielle et sont renversés, ou étouffés, les préjugés qui avaient pu si longtemps freiner. La guerre, avec l'embauchage d'un plus grand nombre de femmes, ne peut qu'avoir accéléré le mouvement.

Revenons aux chiffres. La croissance relative des organisations indépendantes ne doit pas faire croire à une tendance à la dispersion. L'importante fédération des Machinistes (de plus de 500.000 membres) est en train de rejoindre l'A.F.L. L'autonomie de l'actuelle fédération des mineurs et la forte personnalité de son président, Lewis, sont deux aspects complémentaires d'une particularité que le temps se chargera, pensons-nous, de régler. Il est prématûr de prévoir le terme des pourparlers d'unité A.F.L.-C.I.O. entamés depuis plus de six mois. Pas plus que nos camarades américains, nous n'avons de goût pour la prophétie. Il suffit que dans le présent les oppositions aillent en s'atténuant, que se multiplient les occasions où les deux grandes organisations peuvent ou doivent collaborer. Le climat qui en résulte est un climat d'unité syndicale.

Nous en voyons la meilleure des preuves dans la difficulté générale des militants américains, même de ceux qui sont un peu au courant des choses européennes, à comprendre les raisons du pluralisme syndical libre dans nos pays. Les plus chrétiens des syndicalistes américains ne comprennent pas qu'un syndicalisme se définisse comme chrétien. Qu'il soit possible de définir un syndicalisme de cadres, cela les étonne peut-être encore plus. Sans la moindre trace consciente d'idéologie, ils retrouvent, croyons-nous, l'esprit de large union des syndicalistes français à Amiens. Ils se placent tout naturellement de la façon à réaliser la plus large union des travailleurs : similitude de l'intérêt par-dessus les barrières artificielles des qualifications de métier, des religions et des races. On serait presque tenté de dire que ce qui les amène à cette position c'est une claire conscience de classe. Mais là réside justement un de ces mystères, ou tout simplement l'une de ces contradictions dont il faut bien, puisqu'elle est vivante, que cette texture soit semée : cette conscience de classe n'est pas claire. Nous y reviendrons plus loin.

#### STRUCTURE SYNDICALE

Entrer, ici, dans le détail nous entraînerait fort loin. Insistons encore sur la diversité du pays immense et sur la fidélité de ses habitants à cette diversité, ainsi que la structure fédérale de la nation en témoigne.

Le trait général de la structure est pourtant une certaine centralisation (8). L'unité de la vie syndicale n'est pas, comme chez nous, le syndicat. Ce que nous appelons fédération et qui s'intitule là-bas

« union » ou « fraternité » est l'organisme directeur. Encore n'est-elle pas absolument maîtresse de sa politique et de ses actes, la centrale (9) (A.F.L. ou C.I.O.) à laquelle elle est affiliée ayant un certain pouvoir de direction.

Le bureau exécutif d'une fédération (composé par exemple de 25 membres dans la Confection pour dames ou I.L.G.W.U.) jouit d'un plus grand pouvoir que les bureaux de nos fédérations. En particulier son président est un véritable chef. Élus par le Congrès (ou Convention) généralement annuel, les membres du Bureau Exécutif sont rétribués plus ou moins largement (10). L'argent est, là-bas, un étalon commode (on n'a pas connu les inflations d'amplitude européenne) ; on souhaite aussi mettre les dirigeants ouvriers sur un pied d'égalité relative avec les patrons avec lesquels ils discutent ; sans doute aussi, estime-t-on ainsi plus faibles les risques de corruption.

Le « local », c'est-à-dire la section syndicale d'entreprise (ou parfois la section de la localité) reçoit les directives du Bureau Exécutif qu'il a élu, par ses délégués au congrès annuel, ou par referendum.

On peut évidemment discuter de l'efficacité de l'organisation quant au fonctionnement de la démocratie. On peut ironiser sur la stabilité qui paraît bien acquise de certains dirigeants dans leurs fonctions. Mais nous connaissons peu de pays où les militants ouvriers peuvent se permettre cette ironie sans la gêne de la référence à leur propre expérience. Il nous a plutôt semblé, dans les syndicats que nous avons visités, qu'à l'immense effort d'éducation ouvrière poursuivi avec persévérance correspondait une double préoccupation des « bonzes » : développer chez les militants de base le souci du contrôle des organismes élus et former des militants pouvant peu à peu gravir tous les échelons de ce qu'il est impossible, là-bas plus qu'ailleurs, d'appeler la hiérarchie syndicale (11). Le climat général de la démocratie américaine est en ce domaine une

(8) S'il n'en a pas toujours été ainsi, présentement ce sont les forces du Labor qui ont tendance à renforcer le pouvoir fédéral. Dans d'excellentes intentions : la loi fédérale d'aide pour l'enseignement permettrait de relever le niveau scolaire des Etats du Sud. (Mais il est évident que les questions d'ordre militaire et de sécurité nationale vont et iront encore plus vite en besogne vers la centralisation.) Quoi qu'il en soit, notons cette singularité que là où l'organisation étatique est très centralisée comme en France, nos organisations syndicales sont, au moins traditionnellement, animées d'un esprit fédéraliste en lequel nous voyons le meilleur garant de leur indépendance. Et qu'au contraire là où l'administration et le pouvoir de l'Etat sont, autant que possible, décentralisés, les organisations syndicales sont plus centralisées.

(9) C'est faute de mieux que j'emploie le mot Centrales pour désigner l'A.F.L. et le C.I.O. L'habitude en est prise, selon moi fort mauvaise : de quelques pays qu'il s'agisse et que son organisation syndicale soit de nature centraliste au fédéraliste, on dit toujours centrale. Et l'on tue peut-être ainsi quelques velléités de résistance à cette centralisation qui partout sévit.

(10) Le C.I.O. publie un tableau des salaires des présidents de ses unions. Cela s'échelonne de 5.000 à 16.000 dollars par an, selon les unions ; la moyenne est aux environs de 8.000. La plupart des ouvriers, dans la grande industrie gagnent 3.000 à 4.000 dollars par an. Murray, qui cumule la présidence du C.I.O. et de la fédération de l'acier, gagne 25.000 dollars. Mais on prétend que le record appartient à Lewis, des mineurs.

(11) L'équipe dont je faisais partie n'a pu avoir aucun contact avec la Fédération des Mineurs. Ce qui nous en a été dit, ce que d'autres camarades ont pu apprendre coïncide : ce double souci existe moins chez Lewis que chez aucun autre dirigeant. Presque pas d'effort d'éducation ouvrière chez les mineurs.

donnée favorable : la liberté, la simplicité des rapports humains semble très généralement dégagée de toutes ces barrières imaginaires ou historiques par lesquelles les sociétés européennes se cloisonnent et s'effritent.

#### LES FONCTIONNAIRES SYNDICAUX

A côté des militants élus et pourvus des responsabilités, l'administration des fédérations, des « locals » comprend un nombre variable de fonctionnaires rétribués chargés de tâches particulières. Parmi ceux-ci il y a des « organisateurs » principalement chargés de former des sections, là où il n'y en a pas encore, de les mettre en état de fonctionner. D'autres sont « négociateurs » et mènent les discussions avec le patron d'une usine pour l'élaboration d'une convention collective là où les responsables du « local » ne se sentent pas assez forts pour mener seuls ces conversations techniques. D'autres seront « journalistes » et chargés de la publication des abondants journaux. D'autres encore, responsables des services souvent joints de recherche et d'éducation ajoutent à toutes les activités d'éducation ouvrière la publication de tracts, de brochures qui foisonnent et répandent des idées simples présentées souvent avec humour (12).

Une de nos camarades notait justement, à ce sujet, que le travail en commun de fonctionnaires élus et de fonctionnaires embauchés créait le plus souvent un climat stimulant. D'une part, elle citait la fédération du caoutchouc où le président élu avait été changé trois fois en trois ans ; d'où la tendance à bien travailler pour gagner sa réélection. D'autre part, elle notait que des fonctionnaires non élus et ne craignant pas l'impopularité avaient parfois poussé à l'action contre le premier mouvement de la base, créant ainsi une tension interne favorable au dynamisme de l'organisation toute entière.

Certaines fédérations, soucieuses de n'introduire dans leurs rouages que des hommes dont elles soient sûres n'envisagent d'embaucher comme fonctionnaires que les militants déjà formés dans la lutte syndicale. D'autres au contraire n'hésitent pas à offrir, à des étudiants sortant de l'Université, des fonctions rétribuées (alors que les mêmes étudiants, par leur formation, auraient pu, en principe, être tout aussi bien embauchés au service d'organisations patronales). Ce choix qui semble dû au hasard ne paraît recouvrir aucune duplicité de la part de qui ce soit ; et ceci se comprend mieux dans l'atmosphère de sincérité où les rapports entre le travail et le patronat évoluent. Sincérité relative, évidemment, ou à éclipse ; pour nous (13) il nous suffit de savoir qu'il y a finalement exploitation

De là une remarque que je me permets de faire à propos de certaines conclusions du livre de Daniel Guérin, déjà cité. Cet auteur reconnaît en Lewis une orientation de pensée, ou même une orientation politique, qui se rapproche de celles qui ont sa préférence. On ne peut rien objecter à cela, mais au contraire, s'inquiéter de voir accorder confiance à une orientation qualifiée de révolutionnaire et qui, dans la conduite pratique de l'action, se soucie aussi peu de créer ou d'entretenir un climat démocratique sans lequel la tendance révolutionnaire risque fort de se retourner contre les intérêts des travailleurs.

(12) Je me réserve de revenir en particulier sur l'ensemble de la littérature syndicale aux Etats-Unis. Je m'élève tout de suite contre ceux qui, hâtivement, au vu de quelques images, décrètent qu'il s'agit de slogans bons seulement pour un peuple peu évolué. Il y a là une occasion à ne pas perdre de balayer devant sa porte.

(13) J'écris ici « pour nous », convaincu de n'être pas seul à penser ainsi. Mais je ne pousse pas l'inconscience jusqu'à ignorer qu'il y a des militants moins « pessimistes » que moi sur le caractère infranchissable du fossé qui sépare les exploités de leurs exploitants.

pour considérer qu'un fossé infranchissable sépare les travailleurs du patronat. En Amérique, le fossé n'est pas jugé infranchissable (à tort, pensons-nous) et là où il y a sincérité du côté patronal répond la sincérité du côté ouvrier pour faire ensemble le plus long bout de chemin possible.

L'importance des services techniques entretenus par les fédérations ou par les grandes centrales a frappé tous les camarades qui ont participé aux missions. Ne pouvait pas les laisser indifférents l'évaluation du coût de ces services. On sait que les syndicats là-bas sont riches. Les cotisations varient de 1 à 3 dollars par mois (de une à deux heures de travail). Multiplier ça par les centaines de milliers d'adhérents. Les membres de la fédération de l'auto paient 1 dollar et demi par mois ; près de la moitié reste à la fédération ; la fédération a plus d'un million de membres.

Les masses d'argent que drainent les syndicats effraient certains réactionnaires. Où va-t-on si des organisations ouvrières égalent en puissance les compagnies ? Laissons les réactionnaires à leurs effrois. Cette richesse présente néanmoins des risques compensés, selon nous, par deux précautions : une minutieuse répartition des ressources (un pourcentage réservé à l'éducation ouvrière par exemple) et une complète publicité des comptes. Sans doute cela est-il plus habituel aux Etats-Unis où l'individu ne cache pas l'état de sa fortune comme nos aïeux leurs malades honteuses ; en France nous devons nous faire une raison... pas plus que sur les effectifs on ne semble, sur les comptes, rechercher la clarté.

Enfin et surtout, les cotisations sont payées. Dans certaines entreprises le contrat collectif prévoit le « check off », mesure par laquelle le patron retient la cotisation syndicale et la ristourne au syndicat. Cela est rendu possible là où fonctionne « l'Union Shop », c'est-à-dire là où tous les travailleurs de l'entreprise sont nécessairement syndiqués et à la même organisation. Il faut reconnaître, d'abord, que le système ne fonctionne pas partout, ensuite qu'il n'est pas de militant français qui ne soit surpris de la confiance faite par le syndicat au patron (bien qu'elle s'explique par la facilité du contrôle), et enfin que là où le système ne fonctionne pas, les cotisations rentrent quand même. Depuis les grands pionniers on sait aussi, en Amérique, qu'on n'obtient rien sans un effort. Morale pratique qui va loin.

#### LES MODALITES DE L'ACTION SYNDICALE

Je les classerai en deux grandes catégories, pour me contenter de les énumérer, me réservant de les étudier à part plus à loisir.

Il y a les activités normales et quotidiennes. Dans l'atelier, le « steward », le délégué syndical est souvent sur la brèche. C'est l'homme de base. Le soin apporté à la formation de « stewards » compétents et habiles est peut-être le fait où, de la façon la plus évidente, le syndicalisme américain manifeste son sain réalisme. A ceux qui lui reprochent son manque d'idéologie, la cohorte de tous ses stewards répond par l'action pratique. D'autre part au sein du « local » il y a les comités syndicaux aux tâches diverses et toujours plus nombreuses : l'action dans la communauté locale, l'action politique, etc.

D'autres activités ont un caractère moins quotidien mais plus important encore. Comment un syndicat obtient-il, dans une usine, le caractère représentatif ? Comment négocie-t-il une convention collective et que peut-il obtenir ? On comprend que cela mérite toute une étude à part.

De même que la conduite des grèves et toute l'action sur le plan des Etats et du gouvernement fédéral pour une législation meilleure.

D'autre part, il faudra étudier l'action internationale des syndicats.

## CONTRADICTIONS DES TENDANCES

Contentons-nous, pour finir et pour conclure cette étude, de revenir sur les tendances que l'organisation elle-même met en évidence, même si c'est très souvent pour aboutir à d'apparentes contradictions.

J'ai dit par exemple que la conscience de classe qui anime les militants américains n'était pas claire. Elle l'est si peu qu'ils ne veulent pas, en général, la reconnaître. Le même militant du C.I.O., amateur il est vrai des fortes boutades, nous déclarait : « Il n'y a pas de problème aux Etats-Unis qu'une hausse de salaires ne puisse résoudre » ; le même homme reconnaissait que le contrat de la General Motors en accordant 4 cents d'augmentation par an pour tenir compte de l'augmentation de la productivité, n'empêchait par la compagnie d'augmenter fabuleusement ses bénéfices (et le problème de la répartition équitable de ceux-ci n'était donc pas, il le reconnaissait, résolu). Le même militant encore affirmait que la notion de lutte de classe n'avait pas de sens pour lui ; et aussitôt après, devant nous, il exaltait auprès de militants américains les luttes des grandes grèves de 1938 et montrant un film où les brutalités policières étaient soigneusement photographiées, il engageait l'auditoire à tenir ses poings prêts pour le retour toujours possible de telles violences.

La principale préoccupation idéologique des syndicats c'est de ne pas avoir d'idéologie. Et ce n'est pas plus facile que d'en vouloir une cohérente et conforme aux mobiles nécessités de l'action. Alors, il reste une volonté tenace de coller aux faits, quitte à perdre ainsi l'occasion d'élaborer de savantes perspectives. En compensation, il y a les satisfactions d'une action à l'échelle humaine et où l'initiative individuelle est cultivée comme le grand, le bon moteur. On peut appeler ça pragmatisme et dire que manque le grand idéal. Je n'adresserai ces reproches au mouvement américain qu'avec timidité et pudeur : le grand souffle idéaliste d'un mouvement ouvrier français ou européen ne me porte pas à de telles audaces.

J'insisterai encore sur, non pas le goût du risque, mais le sens de son acceptation courageuse que l'on retrouve dans beaucoup d'aspects de la vie américaine et de la vie syndicale aux Etats-Unis. Ayant eu l'occasion déjà de le dire, un bon camarade qui connaît bien les peuples anglo-saxons, m'objectait qu'aux U.S.A. comme en Grande-Bretagne si on accepte apparemment de courir des risques, c'est que réellement il n'y en a pas alors qu'en France les circonstances sont inverses : ici le risque serait trop grand. J'ai eu beau y réfléchir, je ne vois pas la valeur de l'objection. Tout se tient dans une société ; sans doute la nature des liens sociaux aux Etats-Unis, cette démocratisation poussée très loin des conditions de la vie courante expliquent-elles, que les risques courus par l'individu comme par une organisation restent toujours surmontables. Mais n'est-ce pas, précisément, parce que les citoyens ont toujours accepté ces risques (sans lesquels la vie en société serait irrémédiablement dépourvue de liberté) que la société américaine permet encore de les envisager sans effroi ! La preuve contraire nous paraît donnée par toute l'évolution de la société française où depuis la grande Révolution c'est l'esprit bourgeois de sécurité individuelle qui l'emporte progressivement et étouffe l'audace constructive ou l'esprit d'entreprise que résume l'expression : l'esprit pionnier.

Il est un risque, pourtant, que l'on refuse systématiquement de courir dans les syndicats américains : c'est celui de la vaste prophétie sur les buts lointains de l'action ouvrière. Sans doute est-ce par goût, par préférence des solutions pratiques immédiates. Mais il est une autre raison qui, a priori,

nous étonne plus, voyageurs européens : la phobie du socialisme. S'il existe des traces de convictions socialistes chez beaucoup de syndicalistes, toute doctrine socialiste est généralement honnie. Marx ou son ombre sont un peu des croquemitaines. Notons d'abord qu'on ne cherche pas à nuancer, à rechercher quels socialistes seraient fidèlement marxistes, quels autres seraient plus libertaires. Très généralement le mot socialisme éveille l'idée d'un centralisme étatique contre lequel les citoyens américains en général (syndicalistes ou non) sont justement prévenus. Cela va loin. Je ne suis pas certain que l'incompréhension, de la part des syndicalistes américains, des expériences travaillistes en Grande-Bretagne ne soit pas aussi grande que leurs appréhensions devant certaines réalisations des pays européens depuis la fin de la guerre (réalisations qui datent souvent de l'époque où les partis communistes collaboraient au pouvoir). Nous avons entendu un militant du C.I.O. qui, exprimant son opinion personnelle, pensait que la poursuite d'expériences de nationalisations industrielles devrait entraîner la suppression de l'aide Marshall ; il est vrai qu'il s'agit là d'un cas extrême.

Autre explication plus importante encore : puisque le pouvoir de Staline utilise la phraséologie révolutionnaire pour déguiser sa tyrannie tout ce qui rappelle de près ou de loin celle-ci est honni. Que l'initiative de la campagne pour les huit heures, que l'idée du 1<sup>er</sup> Mai soit d'origine américaine, cela n'empêche pas qu'aujourd'hui le 1<sup>er</sup> Mai est l'occasion d'un défilé militaire sur la place Rouge. Pour les militants américains, cela suffit pour en faire une fête « communiste ». Ceci est à rapprocher de l'opinion de beaucoup de Français que le 14 Juillet est une fête nationaliste, à cause de sa revue et qu'il n'y a plus rien qui la rattache aux grands espoirs de la Révolution. Mais — et cela est plus grave — il est évident qu'aux Etats-Unis nous n'avons pas été souvent compris de nos interlocuteurs quand nous avons exprimé la distinction fondamentale à faire entre communisme et stalinisme. Les mesures prises à l'égard des organisations staliennes et de leurs membres sont une légitime défense que je préférerais voir s'exercer par les syndicats eux-mêmes plutôt que par l'intervention de l'Etat. Ce qu'il y a d'anticommunisme dans ces mesures nécessaires présente, à mes yeux, des risques dont il faudrait que les militants américains apprécient mieux l'importance.

Soulignons, pour finir, un des aspects de la mentalité des syndicalistes américains qui doit surprendre : l'absence chez la plupart d'entre eux du sentiment de révolte. « La justice ne va pas sans la révolte », comme l'écrit Camus. Là-bas, il semble qu'en général cela ne soit pas senti. Et peut-être cela explique-t-il cette « inconscience de classe », si j'ose m'exprimer ainsi, que ne combat pas l'exploitation polémique de l'injustice sociale résultant du régime du profit. Cette remarque mérite qu'on la rapproche du fait que beaucoup de militants français sont tentés d'adopter sur cette question une attitude semblable, cette attitude « adoptée » étant d'autant plus périlleuse ici que le rapport des forces engagées dans le combat social est beaucoup plus défavorable à la classe ouvrière qu'aux Etats-Unis.

Mais cette absence du sentiment de révolte, ajoutée à l'absence de toute l'amertume des expériences douloureuses et des grands échecs crée une mentalité syndicale absolument différente de celle que nous pouvons connaître en Europe. Je serais tenté de dire que ce qui manque à nos camarades américains, c'est le désespoir. Mais n'est-ce pas à cause de cela que l'espoir des hommes libres est qu'ils continueront la marche en avant ?

G. WALUSINSKI.

## L'éducation ouvrière aux Etats-Unis

L'énorme puissance syndicale des Etats-Unis doit nécessairement s'étayer sur des services d'éducation ouvrière fortement organisés, avions-nous pensé. Quelle en est donc la structure, quelles en sont les méthodes, quelles en sont les résultats, quelles en sont peut-être les lacunes ?

C'est ainsi que nous sommes partis aux Etats-Unis avec le secret espoir qu'un voyage de six semaines, s'il ne pouvait nous faire tout connaître, nous apporterait cependant quelques précieuses recettes immédiatement transplantables et utilisables pour simplifier ici notre tâche.

Nous revenons — est-il besoin de le dire ? — sans recettes, mais avec une moisson d'observations fructueuses et des sympathies et des amitiés, qui ouvrent la voie à une compréhension plus grande d'un peuple différent du nôtre par bien des aspects, mais dont les préoccupations essentielles sont comme les nôtres à l'échelle humaine.

Notre voyage — du 12 août au 23 septembre — se plaçait pour des raisons de travail, communes à toute notre équipe, pendant la période des vacances. Il nous fut donc impossible de voir par nous-mêmes comment fonctionnent les cours en session d'hiver, c'est-à-dire l'éducation des travailleurs sous sa forme la plus stable et la plus profonde. Par contre, nous avons eu la possibilité d'assister à des camps de vacances, à des semaines d'études du genre « école d'été » et nous avons pu en tirer des conclusions et des enseignements.

Nous avons donc pu tout de même joindre à notre étude théorique une certaine mesure de prise de connaissance.

Notre étude théorique a consisté à entendre un nombre élevé de cours et de conférences à nous spécialement destinés, parfois remplacés d'ailleurs par la simple question : « que voulez-vous savoir ? » préalable à des éclaircissements variés au hasard des problèmes soulevés.

Notons que pendant tout notre séjour, nous n'eûmes pas l'occasion de rencontrer les représentants des deux organismes qui s'efforcent de centraliser l'éducation ouvrière aux Etats-Unis : Worker's Education Bureau et Ales (American Labor Education Service). Sur un territoire aussi vaste et devant la multiplicité des tentatives faites pour l'éducation des syndiqués, il n'est donc pas surprenant que nous ayons pu avoir l'impression d'une œuvre fragmentaire. En échange, nous avons été frappés de la vitalité des militants, de l'ardeur qui anime élèves et professeurs, de leur foi en la valeur et en l'efficacité de l'œuvre éducative qu'ils entreprennent. C'est, comme le souligne Mrs Douty dans l'admirable petite brochure qu'elle consacre à « l'éducation ouvrière aux Etats-Unis », pour la plupart des fédérations, une découverte assez récente et qui ne remonte guère qu'à une dizaine d'années. L'exemplaire exception est celle des syndicats de la Confection pour Dames (I.L.G.W.U.) dont l'initiative en matière d'éducation date de 1917. Nous avons noté avec intérêt dans ce que nous disait Mark Starr qui en assume la responsabilité, que ce développement d'un service important (il s'y dépense de 250 à 300.000 dollars, soit de 85 à 110 millions de francs), est dû pour une grande part au fait que sur quatre membres du syndicat, trois sont des femmes et qu'elles ont du « cran » et du « bon sens ». Il faut dire aussi que l'extrême variété des origines a eu tôt fait d'imposer aux dirigeants au moins l'enseignement d'une langue commune, sans laquelle toute activité syndicale était impossible. Ne nous a-t-on pas cité un syndicat local où trente-deux types différents se mêlaient ?

S'il est le pionnier, le syndicat de la Confection pour Dames est loin d'être maintenant le seul à consacrer des militants, du temps et d'importantes ressources à l'éducation des travailleurs. Le syndicat des travailleurs de l'automobile fait un gros effort en ce sens, puisqu'il a quatre permanents à

l'échelon national et vingt-quatre personnes employées à parcourir le pays pour organiser, monter, inspirer ou faire eux-mêmes des cours pendant des périodes variables, passant ainsi pendant tout l'hiver d'un centre à l'autre et d'un bout à l'autre du territoire. D'autres fédérations du C.I.O. emploient un, deux, et même six ou sept permanents, comme dans le textile. Nous avons trouvé la même préoccupation à l'A.F. of L. ou dans les syndicats autonomes, du type des Fraternités de Cheminots ou de l'Association des « Machinists ».

Est-ce à dire que leurs principes correspondent exactement aux nôtres ? Sans être Normands, disons oui et non à la fois. Et pour commencer, examinons le « matériau » humain qui doit servir à l'élaboration du syndicalisme. L'Amérique, cet immense territoire où les climats, et les coutumes, varient à l'échelle d'un continent, où les lacs ont l'ampleur d'une mer intérieure, les fleuves une allure de géants, où les plaines se perdent à l'horizon infini des champs de maïs et des herbes drues, où les villes mêmes, non contentes de s'étendre en surface, s'élèvent à l'assaut des nuages, lorsque paisibles « petites » cités provinciales, elles ne laissent pas les écureuils courir de porche en porche et s'arrêter pour laisser passer les voitures, l'Amérique est avant tout une terre de colonisation. A ce point que l'on trouve des cartes des Etats-Unis où sont indiquées non les industries ou les cultures, mais les origines ethniques des habitants.

Cette diversité des sources se fond dans l'amalgame où l'Européen reconnaît les caractéristiques de l'Américain. Mais elle a, chaque fois, contribué à accroître le potentiel d'esprit d'entreprise de la nation, le goût du risque, l'audace de tenter, la foi dans le succès qui couronne l'effort. Elle contribue aussi, sans doute, à ce désir général de succès matériel et rapide. Avoir échappé à des conditions de vie misérables, à l'atmosphère étouffante d'une tyrannie politique ou religieuse et découvrir que les chances sont devenues égales, à valeur égale, que les lois ne sont plus faites par d'autres et contre vous, mais par vous-même dans la mesure où vous ne vous en désintéressez pas, cela vous donne le sens de l'action, nécessaire, précise, directe.

L'éducation ouvrière aux Etats-Unis est tout entière, semble-t-il, orientée dans ce sens. Le but premier, devant un patronat sans merci, appuyé par un gouvernement à sa solde et qui ne reculait ni devant l'assassinat individuel, ni devant l'assassinat collectif, était de donner aux syndicats la cohésion indispensable pour qu'ils fussent considérés comme une force avec laquelle les forces de la nation devraient compter. L'impulsion nouvelle donnée à la législation sociale par le président Roosevelt suscita de nouveaux besoins. La force syndicale admise, reconnue, imposant aux patrons ses conditions dans l'établissement des conventions collectives, demandait la formation d'une équipe entraînée ou plutôt de nombreuses équipes, puisque, compte tenu de l'énorme importance des usines américaines, c'est néanmoins sur le plan de l'entreprise (filiales incluses) que se déroulent les discussions. Doués d'un pouvoir d'adaptation remarquable et de réactions souples et vives devant les fluctuations de la réalité et du progrès, les syndicats américains n'hésitent pas devant une nouvelle technique, au lieu de lui tourner bouleversement le dos, à l'étudier, pour l'utiliser au mieux des intérêts de leurs mandants. Ils pensent qu'on ne se défend bien que contre ce que l'on connaît, et que, pour citer la récente marotte de la productivité, s'il y a un avantage à gagner dans une meilleure organisation du travail et du rendement, il importe que les patrons ne soient pas seuls à en profiter.

Les services d'éducation ouvrière se sont donc préoccupés d'abord de mettre à la disposition des syndicats un appareil de recherche qui assure aux militants engagés dans la bataille quotidienne, une précieuse documentation sur les conditions économiques, les prix pratiqués dans l'industrie, les pos-

sibilités financières, etc... Ils ont ensuite pris en mains la formation des militants par des cours appropriés et des sessions d'études s'étendant du week-end ou de la journée à plusieurs semaines. Ils mettent l'accent sur le côté pratique et technique de cette formation. Ajoutons — mais ceci est un autre aspect du problème, puisqu'il pose la question de savoir jusqu'à quel point on peut, dans le mouvement ouvrier, utiliser la formation universitaire dispensée par l'Etat — que les syndicats ont maintenant une tendance à utiliser comme secrétaires administratifs des techniciens diplômés des Universités, au lieu de militants autodidactes.

Le travail urgent à accomplir en ce domaine ne pouvait laisser place à des préoccupations moins utilitaires. A nos questions sur l'attention accordée à ce que l'on est convenu d'appeler « culture générale » (définissons-la provisoirement comme la participation au patrimoine des idées et des arts de l'humanité tout entière), on a parfois répondu avec une certaine impatience que le temps manquait et qu'il y avait mieux à faire que de discuter d'idées abstraites ou de tableaux, parfois un regret un peu mélancolique s'est manifesté; plus souvent on nous a regardés sans comprendre. Il est certain que, la loi de la demande régissant l'établissement des cours comme chez nous, il n'y a pas là ce désir profond de comprendre, de s'assimiler des idées, de les discuter, d'ordonner sa pensée, sa parole ou ses écrits, que l'on trouve si fréquemment, au contraire, chez nos syndiqués. Une réflexion d'ailleurs, nous fut faite, à notre sens bien caractéristique. En Amérique, nous dit-on, tout le monde parle mal sa langue, patrons comme ouvriers. Personne ne sent donc, à mal s'exprimer, un complexe d'infériorité, et personne ne cherche à combler une lacune qu'on ne sent pas.

Par contre, on apprendra volontiers à tenir une réunion, à intéresser un auditoire, à prendre la parole en public. Naturellement, on étudiera la fameuse loi Taft-Hartley, le rôle des délégués d'entreprises, le problème du logement, ou les droits des travailleurs.

On s'attache à conserver, cependant, des liens avec le passé lorsqu'on consacre quelques séances à l'histoire du mouvement ouvrier. On s'efforce de resserrer les liens internationaux en faisant des conférences sur le plan Marshall ou sur la situation mondiale, en envoyant de jeunes militants étudier le syndicalisme en Europe, à l'aide de bourses qui leur permettent d'y passer un an, et notamment à Ruskin College, en Angleterre, où se forment tous les ans des promotions de futurs chefs du mouvement ouvrier anglais à côté des jeunes bourgeois d'Oxford. Peu d'Américains sentent le besoin d'apprendre, et de parler, une autre langue, avant de se trouver de ce côté de la Manche, et c'est croyons-nous, fort dommage, d'autant plus que les syndiqués qui arrivent jusqu'à nous ne sont tout de même pas très nombreux. Mais nous avons pu constater tout l'intérêt que suscitait notre passage auprès des travailleurs de toutes les industries que nous avons rencontrés. L'Europe prenait à leurs yeux un sens plus concret, et nos problèmes se rapprochaient. Pourtant, les syndicats, malgré ce que nous avons pu dire, ne se cantonnent pas dans une formation purement technique de leurs cadres. Ils entreprennent deux tâches particulièrement importantes, l'une d'éducation civique, l'autre d'éducation humaine, pour lesquelles leurs moyens ne sont plus les traditionnelles séries de conférences. Ils varient de l'article de journal ou de l'émission radiophonique à l'enseignement tiré du simple contact humain, en passant par toutes les formes du film et des affichettes commentées. Il s'agit, d'une part, de l'éducation politique, et de l'autre, de la lutte contre le préjugé raciste si fortement ancré aux Etats-Unis. Mais nous ne parlerons ni de l'un ni de l'autre, puisqu'ils doivent être, chacun, traités séparément.

Nous remarquerons que tout cet enseignement se targue, comme le notre, d'ailleurs, d'éviter toute emphase professorale et d'être avant tout un échange de vues, un enseignement par discussions amicales entre camarades, élèves et professeurs.

Nous y trouvons le même appel aux expériences différentes et au jugement des participants.

Les moyens financiers mis à la disposition de ce fourmillement de services éducatifs, nous l'avons déjà indiqué, sont puissants, et paraissent cependant souvent fort insuffisants aux responsables. Ils ne sont d'ailleurs régis par aucune règle uniforme. Certains services d'éducation reçoivent une somme globale, ou sont subventionnés par les syndicats qui les ont créés, au fur et à mesure qu'ils en expriment le besoin. D'autres touchent un pourcentage sur les cotisations syndicales. Ils peuvent recevoir des dons d'organisations ou de personnes. Enfin, les Etats aident parfois substantiellement l'éducation ouvrière. C'est, en effet, une des revendications du mouvement ouvrier que l'Etat doit aux travailleurs des syndicats l'appui qu'il accepte de prêter à la formation des hommes d'affaires ou des agriculteurs — et l'on sait qu'il existe aux Etats-Unis des Universités spécialement chargées de pourvoir à la formation de ces catégories de citoyens. Puisque l'impôt, c'est-à-dire la collectivité, pourvoit à cette dépense, il paraît, de prime abord, injuste qu'une partie de cette collectivité soit privée des droits qui sont accordés à certains. C'est ainsi que cinq ou six Universités parmi les plus progressistes — citons celle de Madison (Wisconsin), Roosevelt College, à Chicago, Cornell, à New-York — adjoignent à leur programme habituel une « section du travail » où des étudiants issus directement de la classe ouvrière et des syndicats suivent des cours appropriés à leurs besoins pendant un stage de quelques semaines et moyennant un droit d'inscription modique, le plus souvent, d'ailleurs, acquitté par le syndicat qui les envoie. Les chiffres qui nous furent communiqués à Roosevelt College sont assez intéressants pour que nous les citions. On estime, en effet, que par an, 6.000 dollars sont payés par les étudiants (environ 2.100.000 fr.), 17.000 dollars par les syndicats (environ 5.950.000 fr.), et 25.000 dollars sont fournis sur les fonds de l'Université (8.750.000 fr.). Mais on envisage de porter ces sommes à 100.000 dollars (35.000.000 fr.). Cela permet évidemment d'établir un programme de longue haleine et d'organiser le travail avec quelques chances de succès. On escampe, au moment de notre séjour, que dans les années qui vont suivre, une loi fédérale devait permettre à l'éducation ouvrière de bénéficier d'importantes subventions gouvernementales. Il est vraisemblable malheureusement, que l'énorme effort de guerre entrepris dans ces dernières semaines fera quelque peu reculer cet espoir.

Avant de clore ce bref aperçu de l'éducation ouvrière aux Etats-Unis, il nous faut indiquer que si cet enseignement destiné à former les cadres du mouvement syndical, s'adresse avant tout aux délégués d'entreprises, aux responsables de sections locales et de syndicats, au point même que certains syndicats imposent à leurs futurs permanents des stages de formation syndicale, les professeurs eux, sont choisis, non de par la vertu de leur affiliation à une fédération, mais en fonction de leur compétence particulière dans le sujet traité, étant entendu qu'ils doivent cependant manifester de la sympathie pour le mouvement ouvrier et en avoir une connaissance approfondie. La condition essentielle, toutefois, est que leur enseignement soit vivant et communicable. C'est le don pédagogique, la chaleur du contact établi qui sert de critère. On verra donc aussi bien des professeurs d'Université que des militants des syndicats, des avocats ou des journalistes essayer à tour de rôle de susciter les réactions de leur auditoire, et le former aux nouvelles techniques.

Le même souci d'efficacité impose aux méthodes éducatives un effort constant de renouvellement. On ne se contente pas des traditionnelles sessions d'études, des séances animées de discussions et de conférences. On emploie les prêts de livres, la multitude de journaux, de brochures, de feuillets imprimés, agrémentés d'images nombreuses et qui simplifient (trop à notre avis) la tâche du lecteur. On emploie les postes de radio, pour faire connaître aux auditeurs, à la fois la bonne musique et les nouvelles du monde syndical. Enfin, le film, gé-

## La lutte contre la discrimination aux Etats-Unis

# Unité ouvrière - Unité humaine

Est-il vrai que l'on ne voit que ce que l'on veut voir, que l'on ne cherche pas à élire des idées sur ses observations, mais au contraire à confirmer ses idées par des observations choisies? Les comptes rendus des missions aux U.S.A., les relations de voyages outre-Atlantique paraissent trop souvent inspirés par la volonté de justifier des conclusions... préalablement formulées.

Si l'on s'en tenait aux notations objectives, recueillies au hasard de rencontres sur l'immense territoire des U.S.A., on aboutirait sans doute à des contradictions apparemment insolubles. Le pire et le meilleur, des spécimens vivants de la barbarie médiévale émergeant des constructions les plus hardies de la technique moderne, la loi de la jungle dominant encore sur des territoires voisins de campagnes ranimées par une industrie harmonieuse, sous le signe de la douceur de vivre — et des villes où la fraternité humaine réalise d'émouvantes entreprises.

Que les logiciens qui veulent tout expliquer par des principes et des idées générales méprisent une civilisation et une humanité, échappant ainsi à leurs classifications... nous ne nous en étonnons pas. Une fois de plus, nous nous félicitons de ce qui les irrite. Car, aux U.S.A., les contradictions témoignent d'une évolution rapide — car « le pire » est dans des situations qui persistent, « le meilleur », dans les mouvements qui se développent librement.

C'est dans cet esprit que nous voudrions examiner sommairement la « question noire » aux U.S.A.

## LA GUERRE DE SECESSION...

### TOURNANT DECISIF

Au cours de notre mission consacrée à l'éducation ouvrière aux U.S.A. — du 13 août au 24 septembre 1950 — nous avons recueilli un certain nombre d'éléments d'information, non sur toute la question noire exclusivement, mais sur toute la détermination raciale, religieuse et nationale — qu'elle joue contre les Noirs, les Jaunes, les Juifs, les catholiques ou les immigrants en général. Sans doute n'est-ce là qu'une documentation incomplète et insuffisante — qui présente cependant le double avantage d'être directe, vivante et spontanée, et de résulter aussi bien de l'initiative des Français que de celle des Américains.

Deux constatations préalables : c'est d'abord que le problème noir domine par la densité des populations intéressées, l'étendue dans le temps et dans l'espace des conflits qu'il provoque, la simplicité même de la détermination par la couleur de la peau. C'est ensuite que s'il n'est pas la cause exclusive du phénomène et de sa persistance, le facteur économique est à l'origine, qu'il en est même la cause essentielle.

L'esclavage — vieille institution africaine — accompagna les premiers colons qui s'installèrent dans le Sud-Est des Etats-Unis d'aujourd'hui. C'est en 1619 qu'un capitaine hollandais y « importa » des noirs captifs. Les besoins et les profits de la culture du tabac provoquèrent la naissance de l'institution et, dès 1755, on comptait 10.000 Noirs pour 6.200 Blancs. On s'aperçut vite que la traite des Noirs constituait un commerce

néralement commenté et donnant matière à discussion à la façon des ciné-clubs, chez nous. Mais les moyens financiers dont disposent les syndicats leur donnent en outre la possibilité de produire eux-mêmes les films qui expriment leur œuvre, leur croyance, et dont l'effet est, nous avons pu en juger par le célèbre film de l'I.L.G.W.U. : « Avec ces mains », tellement plus émouvant que n'importe quel film commercial.

Denys WURMSER.

fort lucratif. (N'oublions pas que ce fut aussi une des sources de la richesse des armateurs français des ports de l'Atlantique et que l'abolition de l'esclavage provoqua une des premières scissions parmi les révolutionnaires de 1789). Cependant, l'esclavage implique des possibilités de surveillance particulières. Il semblait peu rentable dans la culture du coton et, lors de la guerre d'Indépendance, de grands domaines demeurant en friche, de riches propriétaires (tel Georges Washington, lui-même) avaient abandonné le système. C'est l'invention à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, de la machine à égrenner le coton qui en simplifiait les opérations et en facilitait la surveillance, développant à la fois la culture du coton et l'esclavage. En vingt ans, la production quadrupla. En soixante ans, le nombre des esclaves du Sud passa de 698.000 à 4 millions.

C'est alors que l'on diffusa des théories politiques et philosophiques justifiant l'esclavage. C'est alors que le conflit entre le Nord industriel et anti-esclavagiste et le Sud agricole et esclavagiste provoqua la guerre de Sécession, en 1861.

La littérature, de la « Case de l'Oncle Tom » à « Autant en emporte le vent ! » a illustré cette période passionnante de l'histoire américaine. Peut-être a-t-elle contribué à dissimuler la réalité profonde sous les vives couleurs des sentiments et des passions ? L'idéologie, si noble qu'elle soit, n'explique pas le déclenchement et la longueur des hostilités. Les politiciens du Nord ne s'opposaient qu'à la Traite des Noirs — interdite depuis longtemps — et à l'extension de l'esclavage. Ils respectaient les droits des propriétaires du Sud sur leurs esclaves. Ce n'est pas « l'abolitionnisme » qui a provoqué la Sécession — c'est la Sécession qui a provoqué la fameuse déclaration du président Lincoln du 22 juillet 1862 annonçant la libération des Noirs du Sud, pour le 1<sup>er</sup> janvier 1863. Si le compromis se révèle en fin de compte impossible à maintenir, c'est qu'il se heurtait aux nécessités de l'évolution économique. Le Nord industriel ne pouvait se priver des produits de l'agriculture du Sud et ses usines devaient appeler une main-d'œuvre salariée, de plus en plus dense. Pour les Etats-Unis, la guerre de Sécession eut la même importance que pour l'Angleterre la révolution industrielle du XVIII<sup>e</sup> siècle qui sacrifia l'agriculture à l'industrie. Le Sud indépendant, détaché du système, tourné vers sa clientèle européenne, c'était pour le Nord un écoulement semblable à celui qu'aurait subi l'Angleterre privée de ses colonies et de sa flotte.

La victoire du Nord, si elle supprima l'esclavage, ne pouvait aboutir à une véritable libération des Noirs, parce qu'elle marqua avant tout le triomphe de la civilisation capitaliste. Les grands domaines à exploitation féodale disparaissent dans le Sud, où les « fermiers », petits propriétaires agricoles, dominèrent largement (1). Mais les Noirs, privés d'instruction, réduits par des habitudes ancestrales aux besoins serviles, constituèrent pour l'industrie textile du Sud une main-d'œuvre à « bon marché ».

(1) Nous simplifions évidemment une vérité historique beaucoup plus complexe. Il faudrait tenir compte de la politique dite de reconstruction qui suivit la guerre de Sécession et qui provoqua l'irruption vers le Sud d'aventuriers et de trafiquants, flattant les plus bas instincts des Noirs, « désenravés » par leur libération. Evidemment, leurs excès aménèrent une réaction qui permit aux riches propriétaires blancs d'exercer à nouveau leur autorité sur les noirs et « les pauvres blancs ». Cependant deux données numériques justifient notre interprétation. En 1865 la population noire comptait 90 % « d'ouvriers agricoles », vivant presque exclusivement dans le Sud. En 1940, 40 % de toute la population noire vivait dans les villes — 90 % de la population noire du Nord dans les cités industrielles.

ché ». Le Nord connaît le prodigieux développement de l'industrie métallurgique qui assure aujourd'hui aux Etats-Unis la suprématie mondiale. Les industriels, par l'immigration et l'appel aux Noirs transfuges du Sud, constituent une masse de manœuvre qui pese et pèse encore sur le marché du travail. Reconnaître les droits civiques et politiques des Noirs dans le Sud, admettre le principe « à travail égal, salaire égal » dans le Nord, c'était contrarier l'exploitation patronale. Les Noirs citoyens — formant des minorités puissantes — pouvaient peser sur les Pouvoirs publics et obtenir des garanties d'ordre social. Les Noirs bénéficiant de salaires et de conditions de travail équitables n'auraient plus joué ici le rôle de concurrents intéressants des salariés blancs. C'est exactement dans ces termes que se pose chez nous le problème colonial, qu'il s'agisse des industries indigènes ou de la main-d'œuvre africaine dans les industries métropolitaines. Seulement aux U.S.A. les populations cohabitent. Ce qui change l'aspect humain du problème. Ce qui explique que les syndicats américains mènent contre la discrimination une lutte singulièrement plus énergique et plus efficace que celle que nous avons menée contre le colonialisme.

## UN SOMBRE TABLEAU

Au cours de notre mission, la question noire sollicita constamment notre attention. Non seulement, par nos observations personnelles, mais parce que la lutte contre la discrimination s'inscrit dans le programme d'éducation ouvrière de presque toutes les organisations syndicales américaines.

A Milwaukee (la capitale de la bière) dans le Wisconsin, nous entendions des représentants du Comité pour la défense des Droits civiques : deux Noirs et un Blanc, avec les amis du C.I.O. qui nous servaient de guides et notre « manager » de l'administration de l'E.C.A. A New-York, ce fut Mme Hilda Siff, représentante du Comité juif américain et adjointe à la Direction du Service National du Travail qui nous précisa les bases officielles de la lutte contre la discrimination.

On comptait en 1865, à la fin de la guerre de Sécession, 3 millions 500.000 Noirs dans le Sud et 500.000 dans le Nord. Actuellement, la population noire atteindrait près de 15 millions de membres. Accroissement dû presque exclusivement à la forte natalité des familles noires.

Pendant la période de développement industriel d'une exceptionnelle rapidité de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et des débuts du XX<sup>e</sup> siècle, la migration des Noirs du Sud au Nord avait déplacé 1.500.000 individus. Et le mouvement continue à un rythme accéléré.

Dans le Sud, la discrimination apparaît — même aux observateurs superficiels — comme une institution traditionnelle et éternelle. Dans les trains, dans les autobus, dans tous les établissements publics, la « ségrégation » par la couleur est indiquée par des écrits et pancartes qui rappellent les douloureux souvenirs des manifestations antisémites hitlériennes. Dans seize Etats du Sud, la loi interdit les mariages mixtes. Dans dix autres, les mœurs agissent avec une pression coercitive plus implacable encore. Inutile d'insister sur la situation sociale des Noirs dans le Sud. Les faits sont connus du grand public. Soit par l'astuce des conditions d'électorat (obligation de savoir lire et écrire, par exemple), soit par la violence extra-légale, les Noirs sont mis dans l'impossibilité de participer aux élections. On ne se soucie ni de leur instruction élémentaire, ni de leur formation professionnelle. Les collèges et Universités leur sont fermés. Ils vivent dans des quartiers misérables qui leur sont normalement réservés. La justice leur est impitoyable, leur culpabilité préalable ordinairement acceptée.

Sombre tableau qui appellerait pas mal de retouches (2). Il convient, simplement, de ne pas simplifier avec excès, en considérant le Sud comme une unité politique. On peut noter des

différences appréciables, selon les Etats. D'autre part, soit par l'industrialisation rapide, soit par la diffusion d'idées généreuses, soit par la propagande syndicale, soit par un effort d'éducation — qui prend souvent le caractère d'un apostolat, chez certains instituteurs et institutrices qui s'apparentent aux missionnaires chrétiens et aux intellectuels révolutionnaires russes d'autrefois, circulant à travers les steppes et parmi les isbas — les Noirs s'émancipent et s'organisent, cependant que des Blancs de plus en plus nombreux reconnaissent que ces séquelles de l'esclavage déshonorent plus la race « supérieure » qu'elles n'honorent la race « inférieure ».

## L'ACTION SUR LE PLAN LOCAL ET FÉDÉRAL...

Le gouvernement fédéral avait obtenu du Congrès, pendant la guerre, le vote de lois contre la discrimination, interdisant toute pratique « discriminatoire », quelles qu'en soient les victimes. Malheureusement cette législation exceptionnelle a cessé d'être applicable, avec la fin de l'état de guerre. Les Etats ont repris leur autonomie, en matière de politique intérieure. De nombreux « démocrates du Sud » n'ont pas suivi l'administration Truman dans sa politique favorable aux Noirs. Il a fallu poser la question devant les assemblées de chaque Etat. Huit seulement ont accepté le prolongement des lois antidiscriminatoires. Ce sont les Etats de New-York, du New-Jersey, du Connecticut, de Rhode-Island, d'Indiana, d'Oregon, du Massachusetts, du Nouveau-Mexique, sans oublier le district fédéral de Washington. Dans la Pennsylvanie, l'Ohio et l'Illinois les législateurs n'ont repoussé ces lois qu'à une voix de majorité.

Cependant la loi fédérale sur « les pratiques équitables dans l'emploi » peut être utilisé dans la lutte contre la discrimination. Malheureusement, elle ne s'applique qu'au commerce « inter-Etats ».

Sans doute, dans les Etats qui ont repris la législation exceptionnelle, l'appareil judiciaire peut-il entrer en action pour poursuivre les « délinquants »... aussi bien les patrons qui, directement ou obliquement, refusent d'embaucher des Noirs — que les hôteliers qui ne veulent pas recevoir des voyageurs juifs ou même catholiques. Mais la procédure est longue. On compte beaucoup plus sur « le loyalisme » du citoyen américain qui respecte d'autant plus la puissance publique que les interventions de l'Etat se limitent au strict minimum, et qui considèrent la loi comme une sorte de contrat. C'est ainsi qu'une grosse société d'assurances de New-York, qui exclut les Juifs et les Noirs de son personnel, a annoncé publiquement sa volonté de s'incliner devant la loi. C'est ainsi que des ouvriers de l'Etat de New-York, en grève pour protester contre la nomination de Noirs à des postes responsables, ont été désavoués par leur syndicat.

Aussi l'initiative du gouvernement fédéral s'exerce-t-elle surtout dans l'utilisation de concours bénévoles, de la bonne volonté de démocrates actifs qui constituent sous son autorité des comités et des commissions pour la défense des Droits civiques et des Droits de l'Homme.

(2) Daniel Guérin — dans « Combat » du 1<sup>er</sup> janvier 1951 — publie des exemples de brimades et persécutions subies par les Noirs dans le Sud. On ne doute pas de la probité de Daniel Guérin. Les faits cités sont certainement exacts. Mais leur groupement provoque une impression fausse. C'est d'ailleurs la méthode employée par le réactionnaire et odieux journal « Chicago Tribune » qui, lui, met en relief les vols et les crimes commis par des Noirs, pour justifier la discrimination. Dire que les Noirs vivent sous une terreur constante dans les Etats du Sud est une de ces « enflures » journalistiques qui ne servent guère la cause des Noirs. On sentait plutôt dans le Tennessee, une sorte de résignation chez les uns, de sécurité chez les autres. Et c'est peut-être plus grave.

Il ne faut pas négliger l'opposition du Sud à toute cette législation. Il convient de l'expliquer, non seulement par les préjugés raciaux et les survivances de l'esclavage, mais aussi par la défense de l'autonomie des Etats. Lorsque ceux-ci comptent une forte population agricole, les fermiers — naturellement conservateurs — s'opposent à la législation exceptionnelle, beaucoup plus par répugnance pour les solutions d'inspiration « urbaine » que par hostilité irréductible aux Noirs.

Mais il ne faut pas non plus mépriser les progrès réalisés dans le Sud.

Une « association pour le bien-être de l'Homme » y prolonge l'action des Comités pour la Défense des Droits civiques du Nord, avec quelquefois le soutien des autorités publiques. Des Noirs entrent dans les polices et les jurys populaires. On n'a signalé l'année dernière qu'un cas de lynchage, au lieu de dix l'année précédente et plusieurs centaines par an avant la guerre. L'opinion publique réagit souvent contre les violences raciales. Et des tribunaux ont poursuivi les lyncheurs et acquitté des Noirs (3).

Résultats encore sporadiques qui annoncent l'avenir, plus qu'ils ne caractérisent le présent.

## ESPRIT CONSERVATEUR DANS LES SYNDICATS ?

Sans doute n'est-il pas facile de distinguer dans l'action contre la discrimination, ce qui dépend du gouvernement fédéral, des associations privées ou des syndicats... Il s'agit d'une tendance qui serait sans effet, si elle ne dépendait que de l'autorité et de la loi. Mais pour que le mouvement détermine une orientation nouvelle, il faut que la solidarité de classe et non la simple défense de droits abstraits le pousse, le soutienne et l'accélère.

On n'a pas oublié non plus que la grande vague de grèves de 1946 avait déterminé le vote d'une loi antisyndicale, dite Taft-Hartley, contre laquelle toutes les organisations syndicales ont mené une lutte tenace, ardente et vainue jusqu'à maintenant. Mais ce que l'on ne sait pas, c'est que des politiciens républicains se sont appuyés sur des groupements de Noirs pour soutenir la loi. On entendait en effet s'élever contre la « tyrannie des syndicats » et on affirmait que ceux-ci pratiquaient la discrimination. Argument évidemment repris par les staliniens...

Nous avons voulu recueillir sur ce point une information objective.

Il est vrai que des syndicats blancs sont fermés aux Noirs. Il est également vrai que des syndicats « noirs » du Sud sont fermés aux Blancs. Dans des syndicats mixtes, les Noirs et les Blancs se réunissent séparément, et sinon par obligation statutaire, tout au moins par habitude, les bureaux ne comprennent pas toujours de « coloured men ».

Tout cela existe sans nul doute. Seulement, il n'est pas équitable de tirer une loi générale de faits sporadiques — surtout lorsque la tendance ici s'affirme dans un sens opposé. Au reste, ne soyons pas trop sévères et ne crions pas au scandale. A-t-on oublié que l'on a été incapable de créer en Tunisie une grande organisation syndicale groupant — avec des droits égaux — les travailleurs indigènes et français ? Connait-on la situation des

(3) Là encore, sans vouloir chercher querelle à Daniel Guérin, on peut regretter qu'il parle avec scepticisme des progrès réalisés. On n'est pas un « laudateur intéressé » (sic!) de la démocratie américaine, parce que l'on signale par exemple, trois décisions de la Cour Suprême de juin 1950, condamnant — comme anticonstitutionnelle : la séparation, selon la couleur, des voyageurs dans les transports inter Etats — ordonnant l'entrée d'un étudiant noir dans la Faculté de Droit du Texas — déclarant « illégale » la ségrégation raciale dans l'Enseignement Supérieur.

Nord-Africains qui forment presqu'une ville auto-nome aux portes de Paris... et qui ne bénéficient pas des avantages conquis par leurs camarades français... pas même des prestations analogues d'Assurances sociales et d'Allocations familiales ? Balayons d'abord devant notre porte...

Car la discrimination — sur le plan syndical — n'a pas d'autre cause que cette concurrence entre travailleurs. Les vieux syndicats de l'A.F.L. sont essentiellement — sinon exclusivement — des syndicats d'ouvriers qualifiés, pour qui la défense du salarié impliquait une sorte de « malthusianisme », c'est-à-dire la limitation de l'offre sur le marché du travail. Ce qui les a conduits à réclamer la réglementation de l'immigration. On ne peut pas les accuser aujourd'hui de défendre des doctrines « discriminatoires ». Nous avons rencontré dans la vallée de Tennessee, un militant de l'A.F.L., représentant un des syndicats d'électriciens qui collaborent avec l'administration de la Tennessee Valley Authority (T.V.A.) — cette entreprise publique fédérale qui a fait renaitre une immense région, dévastée par les inondations et en voie de dépeuplement. Comme nous nous étonnions, devant lui, de la condition des Noirs dans ces Etats du Sud, et que nous lui posions la question de l'absence de Noirs, dans son syndicat — cet ouvrier hautement qualifié, qui nous avait exposé avec une sûreté parfaite les conditions techniques de l'exploitation du barrage de Norris-Dam, parut à la fois surpris et gêné. Il répondit simplement que l'instruction des Noirs était fort négligée et leur formation professionnelle à peu près nulle, l'accès aux métiers qualifiés leur était interdit. C'était une explication sans doute valable. Nous aurions voulu un commentaire virulent et une réaction « volontariste ». Mais ce jeune, s'il manquait d'audace, manquait aussi d'autorité. Ce n'est pas chez lui, ce n'est pas dans ce secteur privilégié du T.V.A. que nous chercherons les types représentatifs de l'A.F.L.

Car ce qui compte encore, c'est de savoir si ce phénomène de « discrimination » par « malthusianisme » persiste et s'il correspond à une tendance profonde de l'A.F.L. Notons d'ailleurs qu'il n'est pas spécifiquement américain. Pendant l'entre-deux guerres, dans les corporations du bâtiment français — cependant d'esprit assez avancé — on constatait une « néonobiose » dirigée particulièrement contre les Italiens. Les mineurs acceptèrent mal leurs collègues polonais. C'est l'action syndicale qui a imposé le contrôle de la main-d'œuvre étrangère. Avant 1914, les travailleurs du Livre s'opposaient à l'entrée des femmes dans les ateliers — et cet antiféminisme réactionnaire n'a pas disparu dans la classe ouvrière française.

## MINORITÉS INADAPTEES

On comprendra la gravité de ce problème de l'immigration — qui dépasse par son importance la simple question noire — en notant les précisions suivantes :

La population des Etats-Unis de 1790 à 1950 a monté de 4 millions à 150 millions ; de 1940 à 1949, l'augmentation est de 17.500.000 habitants. De 1820 à 1946, 38.500.000 immigrants ont pénétré aux U.S.A., à savoir : 33 millions d'Europe, 1 million d'Asie, 4.500.000 d'Amérique.

Une section locale de New-York de la Confection pour Dames compte des travailleurs de 22 nationalités différentes. A Chicago, 32 nationalités sont représentées. A Detroit, les Polonais occupent tout un quartier. Faut-il rappeler que si Harlem est la communauté noire la plus importante du monde, New-York est aussi la ville qui compte le plus d'Italiens, le plus de Juifs, le plus d'Américains et que son quartier chinois évoque les grouilllements des massives cités jaunes.

On nous dira que c'est là un des traits essentiels du peuplement des U.S.A., au sol défriché, aux villes bâties par tous les proscrits d'Europe. Mais ce qui est nouveau, c'est qu'il ne s'agit plus de colons et de pionniers. C'est une industrie en plein développement qui a appelé à elle des masses de travailleurs roulant dans la machine, avant de s'être

accrochés au sol et adaptés à la communauté nationale. Là encore, avec des différences de dimensions, de masses et de rythme, c'est la répétition du phénomène de la révolution industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle en Angleterre et en France. Et ce sont exactement les mêmes effets. On ne peut confondre la situation des Noirs dans le Sud où l'industrie textile les a recrutés sur place, lors de la dissociation des grands domaines — et, dans le Nord, à Chicago par exemple, où les besoins des industries de l'Acier, des Abattoirs, de la « Conserves » ont doublé en un an à Chicago la population noire. C'est trop simplifier que de dire : les Noirs s'entassent dans des taudis... c'est au contraire « l'entassement » qui a transformé en taudis des maisons convenables.

La machine industrielle se développant beaucoup plus rapidement que les possibilités de logement dans les villes — n'est-ce pas une des causes de la misère ouvrière à Manchester, à Liverpool, à Lille, à Mulhouse, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ? C'est aujourd'hui une des causes de la misère noire à Chicago... de la misère polonoise à Detroit, de la misère porto-ricaine à New-York. Et certes on réagit beaucoup plus vite et on construit sans arrêt aux U.S.A. Mais la croissance industrielle jusqu'à présent ne connaît guère de ralentissement.

L'adaptation sous tous ses aspects ne s'impose pas seulement pour les Noirs. Le magnifique exemple de « l'Union de la Confection pour Dames » n'est exceptionnel que par l'importance de l'effort d'assimilation et d'éducation entrepris. Mais ici la multiplicité même des nationalités favorise l'évolution. C'est beaucoup plus difficile, lorsqu'on se heurte à une communauté d'origine, de traditions et de préjugés que la concentration territoriale renforce. D'autant plus que la discrimination n'est plus à sens unique. A Harlem, comme dans certaines villes du Sud, on assiste à des manifestations de racisme et même de nationalisme noir. Les victimes cherchent d'autres victimes.

Le mépris du Noir domine à Detroit, chez les Polonois. Les Noirs se révèlent en général antisémites à Chicago. Il est fort probable que les Juifs, dans certaines communautés du Sud, suivent la tendance générale contre les Noirs.

Bien entendu, cette observation ne s'applique qu'à ceux que leur misère laisse en marge du peuple américain. Il est au contraire fréquent et normal que les « militants » dont les persécutions ont aiguisé la sensibilité, s'élèvent au-dessus des partis-pris de leur groupe d'origine. C'est ainsi que le Comité de secours ouvrier juif — qui s'était proposé à sa fondation de secourir les victimes de la barbarie raciale nazie — se consacre aujourd'hui à la lutte contre la discrimination en général, et plus particulièrement contre la ségrégation des « coloured men and women ». Exemple de désintéressement, d'intelligente humanité et de prévoyante perspicacité — que certains « sionistes » européens suivraient avec profit.

## PROPAGANDE SYNDICALE DANS LE SUD

Cependant si les traditions, les préjugés, les sentiments et les idées ne sont pas à négliger, en ce domaine, c'est bien le caractère de classe de la lutte contre la discrimination qui est essentiel. Ce sont les patrons, les compagnies financières, les entrepreneurs et propriétaires qui, en utilisant les conflits ethniques, nationaux et religieux à des fins sordides, — qu'il s'agisse de l'avilissement des salaires ou de la spéculation sur les logements — ont provoqué la résistance d'abord, l'offensive ensuite des syndicats.

Ce que nous avons dit de l'esprit conservateur de certains syndicats de l'A.F.L. ne doit pas nous amener à des conclusions injustes. Non seulement l'A.F.L. a pris position officiellement et nettement contre la discrimination, mais encore elle mène toute sa propagande dans le Sud sous le signe de cette affirmation doctrinale. Mieux, il s'établit une sorte de compétition sur ce terrain entre les deux grandes confédérations. Nous avons sous les yeux une petite brochure illustrée dont le

titre « Pie in the sky » semble intraduisible. « Pie » veut dire un pâté, une tarte... « in the sky », dans le ciel. Ce qui doit vouloir dire aux Noirs que plutôt que chercher la pâtisserie dans la lune... ils devraient se nourrir des réalités substantielles que leur offre l'A.F.L.

Un rappel historique : l'A.F.L. a été fondée en 1881 par un Juif (Samuel Gompers) et baptisée par un noir délégué de Pittsburgh. En 1946, l'A.F.L. comptait 650.000 adhérents noirs, dont 450.000 dans quarante Etats du Sud — soit plus de 20 % de ses effectifs dans ces Etats, nombre supérieur à celui de tous les adhérents blancs et noirs du C.I.O. dans le Sud, à cette époque (4).

Les salaires des travailleurs noirs ont été revus, grâce à l'A.F.L., compte tenu de leur qualification ou de leur non-qualification professionnelle. Et cette affirmation s'appuie sur les exemples portant sur des corporations numériquement importantes. On ajoute que déjà des milliers de Noirs exercent des métiers « hautement qualifiés » : plâtriers, charpentiers, peintres, ouvriers des constructions métalliques, mouleurs, fondeurs, acteurs, musiciens, chimistes, agents des services publics, etc. Pour que les Noirs accèdent de plus en plus nombreux aux métiers qualifiés il a fallu — dit la brochure — mener soit une lutte « législative » soit une bataille contre les employeurs — soit un effort contre les préjugés des travailleurs blancs. Mais les résultats sont indéniables.

S'il existe encore des syndicats noirs distincts, c'est que souvent les lois de l'Etat et les traditions de la communauté interdisent les réunions mixtes — c'est ainsi que les Noirs préfèrent se grouper séparément. Cependant actuellement un Noir est président d'une Union, douze sont vice-présidents d'Unions, des milliers sont secrétaires de syndicats.

Et la brochure se termine par une proclamation en faveur de l'égalité des salaires, des conditions de travail, des droits civils, des Noirs et des Blancs, des hommes et des femmes.

L'idée du « métier » domine donc à l'A.F.L. Au C.I.O., qui a voulu organiser les travailleurs dans les entreprises, sans distinguer les métiers, la lutte contre la discrimination semble encore plus directe, plus simple, plus violente. A chacune de nos rencontres avec des militants du C.I.O., particulièrement à Port-Huron où nous avons participé à une session de cinq jours de « formation de militants », nous avons constaté qu'il s'agit là, non d'une activité supplémentaire, annexe, mais de l'un des aspects principaux de l'action syndicale. Quelque soit le sujet des études ou des débats, il était rare que l'on n'abordât pas la question noire ou celle des minorités nationales dont l'assimilation rapide s'impose.

## EDUCATION OUVRIERE ET LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION

Au reste, ce n'est pas la distinction entre les Confédérations, mais plutôt l'importance de l'éducation ouvrière qui pourrait déterminer une sorte de classement dans l'action contre la discrimination. Celle-ci est systématiquement organisée, là où l'éducation ouvrière dispose de moyens importants. C'est-à-dire que par cette voie l'on s'élève au-dessus des préoccupations purement corporatives. Que les syndicats de l'A.F.L. et du C.I.O. défendent « le métier » et le salaire des travailleurs

(4) Donnons encore des précisions plus actuelles. L'A.F.L. compte 600.000 adhérents noirs, le C.I.O. plus de 450.000 ; la Fédération des Mineurs, plus de 100.000. Or, malgré d'importantes migrations de Noirs du Sud au Nord, on trouve encore dans le Sud de quatre à cinq fois plus de Noirs que dans le Nord. D'autre part, pour l'ensemble de la classe ouvrière, le pourcentage de syndiqués est beaucoup plus important dans le Nord que dans le Sud. Ce qui revient à dire que la propagande syndicale est au moins aussi fructueuse chez les Noirs que chez les Blancs.

noirs, par les moyens qui leur sont propres, c'est la nécessité fondamentale de groupement syndical qui impose cette action, et seule l'efficacité de celle-ci motiverait un jugement de valeur.

Que les syndicalistes et ceux qui subissent directement leur influence s'emploient à lutter contre la discrimination, en créant un climat de compréhension mutuelle, en épurant « l'esprit » des travailleurs qui « discriminent » consciemment ou inconsciemment, en pourchassant les préjugés, en cherchant des techniques nouvelles pour aboutir à des résultats rapides, profonds et étendus, voilà qui nous paraît beaucoup plus original, beaucoup plus significatif, qui nous fournit des éléments solides d'appréciation sur la « conscience » du mouvement syndical américain.

A Chicago, en particulier, au cours de notre stage au Collège Roosevelt (Division d'Education Ouvrière) nous avons entendu des « représentants de minorités », des techniciens de la lutte contre la discrimination.

Et partout : à Madison et Milwaukee (dans le Wisconsin), à Port-Huron, à Washington, à New-York, nous avons vu des exemples de cette lutte.

La propagande antidiscriminatoire utilise toutes les ressources d'une publicité à moyens puissants : l'affiche, le tract, le dépliant... avec nombreuses illustrations, dessins, graphiques, etc. Mais aussi et surtout le film dont la qualité varie selon le degré d'instruction du public. Un dessin animé vulgarise sous une forme amusante et un peu grossière, aussi bien les simples réactions du bon sens que les observations scientifiques... celles qui concernent par exemple les familles « sanguines » absolument indépendantes de la coloration de la peau.

Une série de scènes montrent les successions par lesquelles on aboutit à isoler une petite minorité élue, qui, après avoir écarté les Noirs, les Juifs, les catholiques, les francs-maçons... s'efforce d'imiter les monstres hitlériens, dont on évoque la tragique histoire.

A Port-Huron, un film — d'une haute valeur technique et morale — nous présente un enfant noir inadapté... Ici le drame était suggéré, plus que dessiné en traits clairs — ce qui nous permet d'entendre, après la projection, une discussion entre militants sur le sens et la portée des images et des scènes du film.

Mais on emploie aussi des méthodes plus savantes, pour déceler le préjugé et le combattre. Dans « Les Temps Modernes » d'octobre 1950, on lira avec profit une étude sur les recherches effectuées par « l'Institute for Social Research », afin de déterminer la « personnalité antisémite ». Les syndicalistes que nous avons rencontrés à Milwaukee et à Chicago ne peuvent pas toujours pousser aussi profondément leurs investigations. Mais c'est dans le même sens qu'ils opèrent, afin de caractériser « l'animal discriminant », même chez ceux qui paraissent les plus libéraux et les plus « progressistes ».

Cependant, il ne suffit pas de débarrasser les Blancs de leurs préjugés. Encore convient-il d'aménager aux Noirs... comme aux membres de toutes les minorités, une existence matérielle convenable. « Si les familles noires vivaient dans de meilleures conditions hygiéniques, me disait plaisamment un camarade, nous n'aurions pas à redouter leur « lapinisme ».

On se demande parfois les raisons profondes de l'intervention actuelle des syndicats dans le domaine purement politique. Sans doute, la nécessité de combattre les politiciens ennemis des syndicats explique cette tendance. Mais s'il convient d'agir sur les « communautés » locales, c'est pour une raison plus grave encore. Le problème du logement compte parmi les plus urgents à résoudre. Et dans ce pays où « la libre entreprise » figure parmi les institutions sacrées on envisage des constructions réalisées par intérêt public et au seul profit de la collectivité.

Nous pourrions enfin consacrer une étude spéciale à la magnifique croisade entreprise par des hommes et des femmes (des femmes surtout), avec

l'émouvante humilité des apôtres, pour instruire les Noirs, pour que s'épanouisse leur richesse intellectuelle et morale naturelle — fort grande — pour que la dignité dont ils font preuve émerge de la résignation ancestrale et se hausse jusqu'à « la science de leur malheur ».

Nous avons visité à Harlem, avec ravissement, une école où de jeunes et joyeux éducateurs s'efforçaient « d'adapter » 1.600 enfants de familles misérables... noirs et porto-ricains. Mais quelle admiration peut-on éprouver pour ceux qui vont... seuls, au milieu d'une population toujours ignorante, souvent hostile, s'installant dans des locaux parfois sordides, pour représenter dans le Sud, ce que Guéhenno appelait « la permanence de la culture » !

Car nous avons entrevu le caractère profond de cette bataille. Il est facile de présenter des exemples typiques des persécutions subies par les Noirs, dans le Sud. Il est plus difficile de dessiner exactement la « courbe », de montrer l'évolution qui s'accélère depuis quelques années vers la libération des Noirs. Il est plus utile de décrire l'action menée par les syndicats américains contre la discrimination — non seulement parce qu'elle prouve l'accord profond qui existe entre eux et nous — mais parce qu'elle éclaire l'état de la conscience de classe qui se développe chaque jour et se renforce.

Nous avons comparé le problème noir au problème colonial. Seulement celui-ci se résoudra sans doute en passant par l'étape de l'indépendance totale des colonies. Celui-là, au contraire, ne peut se résoudre que par la confusion des races, des nations, des religions, dans une classe ouvrière unie par les mêmes revendications, animée par les mêmes espoirs (5). Et parce que là-bas, la réalité, à les dimensions d'un continent, c'est construire l'humanité que vaincre, détruire et annihiler toute les discriminations, sur le sol américain.

Roger HAGNAUER.

(5) Les staliniens au contraire considèrent les Noirs comme un « peuple spécial ». Ils ont même lancé en 1937 l'idée d'une République noire : Ce séparatisme n'a guère de succès, si l'on s'en réfère aux résultats obtenus, malgré une situation sociale qui justifierait souvent la révolte : quelques milliers de noirs communistes sur 15 millions.

## La pensée et l'action de Fernand Pelloutier

Au hasard de lectures ou de rencontres nous citerons des traits d'un portrait de Pelloutier.

Dans « La Vie Ouvrière » du 20 juillet 1914, dans un article intitulé « Avant Grenoble » (c'est là que devait se tenir le Congrès confédéral, Pierre Monatte répond à des critiques formulées par Pouget à l'égard de Yvetot, le successeur de Pelloutier à la Fédération des Bourses :

« ...Yvetot, dit-on encore, a laissé déprimer la Fédération des Bourses. Il n'est que trop sûr qu'il n'a pas remplacé Pelloutier à la tête de cette organisation ; nul plus que lui, au fond, n'en est convaincu. Mais qui donc a rempli le vide laissé par la mort de Pelloutier ? Qui dira ce qu'a coûté cette perte au syndicalisme révolutionnaire ? Nous avons eu depuis des tacticiens, nous n'avons pas eu l'homme de pensée et l'organisateur qu'était Pelloutier. »

N. B. — Nous serions particulièrement heureux d'insérer dans cette rubrique tous les textes que nos lecteurs pourraient trouver et voudraient bien nous communiquer : textes de Pelloutier lui-même, ou textes le concernant.

Les nécessités de la mise en page expliquent seules la brièveté, cette fois, de cette rubrique.

## Les femmes et le mouvement syndical

Les sociologues décrivent dans leurs savants ouvrages ce qu'ils appellent la « civilisation matriarcale ». Il y a longtemps, longtemps, la pratique de la petite culture s'était traduite sur le plan économico-politique par la domination totale de la femme sur l'homme.

Est-ce vengeance masculine ou plus simplement adaptation des mœurs aux successifs nouveaux modes de production ? La femme a perdu son rôle prépondérant. Les temps contemporains la tirent lentement et à grand-peine d'une sorte d'esclavage où elle est restée de longs siècles.

\*\*

Sans doute la femme a-t-elle conquis le droit de vote et d'éligibilité dans la plupart des pays que notre terminologie occidentale qualifie de civilisés.

Sans doute aussi la femme accède-t-elle en nombre toujours accru et avec les difficultés sans cesse réduite à des emplois de direction.

Sans doute enfin les organisations syndicales revendent-elles l'application urbi et orbi du principe : « à travail égal, salaire égal ».

La femme n'en est pas pour autant l'égale de l'homme en fait, si elle l'est en droit. Il n'est que de mesurer l'importance du rôle des femmes dans le mouvement syndical pour mesurer du même coup les progrès qui restent à faire avant que la femme soit devenue notre associée sur pied d'égalité.

\*\*

Un bon camarade auquel, l'autre jour, je confessais mon regret du peu de place tenue par les femmes dans le syndicalisme français, me répondit de façon simple :

« Elles tiennent dans le syndicalisme la même place que dans la production. L'industrie, le commerce et l'administration occupent surtout de la main-d'œuvre masculine. Il n'y a dès lors rien d'extraordinaire ni d'anormal dans le fait que les femmes soient — à quelques exceptions près — absentes du syndicalisme. »

Ce bon camarade a, je le sais, horreur des statistiques. Ce qui explique partiellement son ignorance. Dans notre pays, les femmes entrent dans les effectifs de la main-d'œuvre salariée pour 30 % au moins. On a pu établir que de 1906 à 1946, le nombre de femmes au travail dans l'ensemble des professions non-agricoles s'est toujours situé aux alentours de 4.500.000 (1).

Présentes dans la production et y tenant une place non négligeable, les femmes ne sont pas dans le syndicalisme ou n'y sont qu'au seul titre de syndiquées. Elles ne militent généralement pas, du moins n'acceptent ou ne se voient confier que très rarement des « responsabilités ».

Pourquoi en est-il ainsi ?  
Est-il souhaitable qu'il en soit ainsi ?

Comment, si cela paraît utile, obtenir ou accorder une participation plus large des femmes à la direction du mouvement syndical ?

\*\*

Nous avons rappelé plus haut l'âge heureux où les hommes n'avaient qu'à se laisser guider par

(1) Bien entendu, dans ce nombre, il faut inclure aussi bien les ouvrières et employées que les travailleuses isolées, petites patronnes et chefs d'établissement. Les salariées sont certainement beaucoup moins de 4.500.000

leurs compagnes et dominatrices pour écarter d'emblée une première réponse possible : « Les femmes ne sont pas à la direction des affaires syndicales parce qu'elles n'en sont pas dignes. Elles ne possèdent ni la ténacité, ni le sang-froid, ni la claire intelligence, ni la capacité de travail, etc..., etc... nécessaires ».

Peut-être un jour les physio-psychologues, dont c'est le métier, de déterminer l'influence du sexe sur le comportement et les aptitudes humaines seront-ils en mesure de nous offrir des conclusions scientifiques et universellement acceptables.

En attendant ce jour il ne paraît pas possible d'être tout à la fois un syndicaliste et un raciste d'une espèce particulière : un raciste masculin. Et nous poserons en postulat premier que le fait d'être une femme n'est pas par lui-même un empêchement ni un obstacle à l'exercice d'un quelconque mandat syndical.

\*\*

Quel est alors l'empêchement ou l'obstacle ? Il est assurément multiple et ce ne peut être notre propos, dans ce bref papier, de le définir dans ses manifestations variées. Il paraît certain, en tout cas, que l'attitude générale des hommes est peu favorable à la promotion syndicale des femmes.

Bien sûr, il n'est de militant, il n'est de syndiqué qui ne répudie comme infamante l'opinion « bourgeoise » de la femme — mère-de-famille-et-exclusivement. Et chacun de s'affirmer le partisan convaincu de l'égalité des sexes. Et tous de proclamer la nécessité d'appeler les femmes dans les organismes de direction des syndicats.

Ouais ! Entre ce qu'on dit et ce qu'on pense, et même entre ce qu'on croit penser et ce qu'on pense réellement, il y a souvent de la marge. Et je serais heureux que la démonstration soit faite, que la non-participation des femmes aux luttes syndicales ne peut, d'aucune façon, s'expliquer par un quelconque ostracisme prononcé par les mâles.

Dénonçant comme l'un des obstacles la pratique d'une politique masculine d'élimination des femmes, je ne veux naturellement pas dire que c'est le seul ou le plus important des obstacles.

Il me paraît certain, par exemple, que l'obligation où se trouve souvent la femme de cumuler son travail-gagne-pain et son travail-entretien-du-ménage, la place fatidique dans l'impossibilité matérielle de consacrer si peu de temps que ce soit à l'action militante.

Mais quoi ! Il ne s'agit pas pour nous, militants du syndicalisme libre, de nous substituer aux sociologues dans l'étude de la condition féminine dans notre société.

Notre tâche, immédiate tout au moins, c'est le renforcement du syndicalisme libre. La promotion syndicale de la femme constitue-t-elle un moyen de renforcer notre mouvement ? La promotion syndicale de la femme est-elle d'ores et déjà réalisable pour peu que les hommes comprennent mieux les conditions de la participation féminine aux luttes syndicales ?

Voilà deux petites questions qui peuvent donner lieu à d'intéressants débats. La discussion est ouverte.

P. FELCE.

## NOUVELLES de l'EDUCATION OUVRIERE

### 1- Dans le Nord

La question de l'éducation ouvrière, liée à celle de la formation des militants n'est pas une chose nouvelle pour le département du Nord.

Considéré comme le berceau des luttes héroïques menées par les anciens pour l'affranchissement du travail et l'émancipation des travailleurs, le Nord ouvrier et syndicaliste doit à ses militants avertis la puissance de son influence sur le patronat et les pouvoirs publics. Retenons à ce sujet quelques noms de disparus : Basly, Maes, Merrheim, Quennoy, etc.

A ma connaissance, il n'y eut, avant la dernière guerre, pas moins de deux organismes d'éducation ouvrière fonctionnant légalement dans le département du Nord. A Lille, le Collège du Travail, que dirigeait le professeur Boudon, était sous le contrôle de l'Union Locale des Syndicats ouvriers. A Roubaix, l'Institut d'Education Ouvrière fut créé par la municipalité socialiste, dont le maire était Jean Lebas.

La guerre 1939-45, annulla ces efforts et il fallut attendre 1946 pour constater, à la faveur d'une législation sociale nouvelle, une recrudescence du mouvement d'éducation ouvrière.

Une seule Union Locale sut tirer profit d'avantages qu'accordait le Ministère de l'Education Nationale pour l'attribution de subventions consenties aux centres locaux créés sous la forme d'associations déclarées et agréées par les services des Mouvements de Jeunesse et d'Education Populaire.

Un vaste mouvement se dessinait petit à petit, et il est certain que si la C.G.T. n'avait pas été tiraillée par des divisions relevant de la politique d'un parti, qui la conduisit à la scission de 1947, ce mouvement connaîtrait une faveur inconnue jusqu'à présent dans les milieux ouvriers et syndicaux.

Pour remettre « la machine » en marche, le Centre d'Education Ouvrière de la CGT-FO accomplit de louables efforts sous la forme de décadés d'études. Des militants d'un âge moyen qui y ont participé se rendent compte de l'immensité de la tâche qui les attend pour parfaire leurs connaissances et contribuer ensuite à la pérennité du syndicalisme traditionnel.

Ces efforts auront, selon mes renseignements, leur prolongement dans les Unions Départementales et les Unions Locales. La recherche de l'efficacité par l'emploi de méthodes rationnelles retient présentement les militants expérimentés dans ce domaine.

Une Union Locale, dont le secrétaire est un tout jeune militant, demandait, il y a quelques temps, le concours de l'U.D. pour l'organisation d'une journée d'études syndicales. Celle-ci eut lieu le 14 septembre dernier avec un programme établi comme suit :

1. — La Constitution de la 4<sup>e</sup> République Française (commentaires touchant aux passages relatifs à la vie syndicale : minimum vital, gestion des entreprises, représentation des salariés, conseil économique, droit de grève, etc...);

2. — Histoire du mouvement ouvrier et syndical de 1918 à nos jours;

3. — Le Revenu National.

Suivie par un nombre relativement important de camarades, cette journée d'études permit d'obtenir l'avis autorisé d'un des trois professeurs ayant assuré les cours. Voici ses observations :

« Les sujets de culture générale, intéressent manifestement l'auditoire. Toutefois, les questions posées montrent que les auditeurs désirent surtout : 1<sup>o</sup> des arguments utilisables dans la lutte quotidienne pour l'orientation syndicale; 2<sup>o</sup> une formation pour leur rôle de membres des Comités d'Entreprises. Evidemment très utile, une journée comme celle qui vient d'être organisée n'acquerrait sa pleine efficacité que si elle était complétée par beaucoup d'autres, ce qui pose évidemment la question des moyens en hommes, en argent, etc... »

Par ces observations, le problème est placé au plein cœur des préoccupations de chaque secrétaire de syndicat, et aussi, de chaque secrétaire d'Union Départementale.

Poser « la question des moyens en hommes » n'est pas le côté le plus difficile à résoudre. L'on sait que le Nord recèle des militants de valeur pour satisfaire les demandes de concours. C'est, à mon avis, une question administrative, de prospection, d'entente, de recrutement de pédagogues.

Pour « les moyens financiers », c'est autrement sérieux. En effet, qui peut prétendre, outre la somme de dévouement, organiser une ou plusieurs journées d'études, ou même des séances uniquement le soir, sans qu'il en coûte un centime, même en admettant que les adhésions soient peu nombreuses ?

A qui incombera le paiement des journées d'absence au travail des participants ? Evidemment pas à l'auditeur. Donc à une organisation syndicale à laquelle est affilié l'intéressé.

Est-il possible en ce moment d'envisager une dépense importante prise sur les maigres ressources des syndicats, même lorsque l'on sait que cette dépense représente un capital fructueux, à plus ou moins longue ou brève échéance, comme c'est le cas pour la formation des militants ?

Autant de question sur lesquelles il convient de se pencher, de sourds grognements se faisant entendre à propos de l'augmentation du taux de la cotisation syndicale.

\*\*

Et cependant il faut agir pour ne pas laisser étioler le patrimoine légué par les anciens, par une vague d'indifférence des travailleurs à l'égard de leurs organisations appelées historiquement à faire prévaloir leurs aspirations dans une société socialement organisée.

Selon des militants éprouvés que je connais très bien, la formation des militants est fonction de l'action syndicale quotidienne. Cette conception valait certainement autrefois, puisqu'il s'agissait de vulgarisation. Mais, de nos jours, que vaut-elle ?

Les conditions d'un militantisme syndical, pour ceux qui s'y préparent, exigent une attention et un travail de tous les instants.

La législation sociale de notre pays est tellement touffue et étendue à toutes les activités professionnelles et sociales, qu'elle réclame une étude constante, voire la spécialisation. L'application de la loi

sur les Comités d'Entreprises qui est, pour les syndicalistes, un échec, en est la plus éclatante démonstration. Insuffisamment instruits de leurs tâches et de leurs responsabilités, les délégués ouvriers, au lendemain d'une guerre pendant laquelle le syndicalisme n'a pas pu poursuivre sa mission éducative, se sont trouvés et se trouvent encore en présence de difficultés innombrables qui appellent l'application de mesures susceptibles d'y parer à l'avantage des travailleurs et des syndicats.

Se souvient-on des appels répétés des centrales syndicales demandant aux Comités d'Entreprises de juguler la hausse des prix par un contrôle sérieux des prix de revient ? Peut-on faire reproche à nos camarades des résultats enregistrés à ce sujet ?

Soucieux du danger que présentait ce manque de préparation à la gestion des entreprises, le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, adressait, le 18 octobre 1945, aux inspecteurs du travail et de main-d'œuvre, une circulaire de laquelle j'extrait les passages suivants :

« Je pense, d'autre part, que lorsque des cours de formation destinés aux membres des comités d'entreprises sont organisés après les heures de travail avec l'accord de l'Inspection du Travail ou la Direction de l'entreprise, ces heures doivent être imputées sur le crédit de 15 heures accordé par l'article 14 de l'Ordonnance du 22 février 1945, et elles donnent, en conséquence, lieu à rémunération comme les heures de travail elles-mêmes. »

La loi du 16 mai 1945, en son article 14 également, a porté à 20 heures par mois le temps dont dispose le délégué ouvrier titulaire au comité d'entreprise, pour l'exercice de ses fonctions.

Dans le courant de l'année 1947, le syndicat ouvrier textile de Roubaix obtenait des représentants patronaux et en présence de l'Inspecteur du Travail un accord au terme duquel le syndicat ouvrier réunirait une fois par mois à son siège, les délégués des comités d'entreprises pour des séances d'information et d'éducation syndicale.

Se prévalant de cet accord, le syndicat ouvrier de la métallurgie entreprenait des démarches auprès de la Chambre syndicale patronale métallurgique de Roubaix-Tourcoing pour faire bénéficier ses délégués de la mesure. Une convention liant les deux parties était établie. La voici :

« Lors des sessions de formation organisées en dehors des heures de travail des établissements, les intéressés bénéficieront du paiement d'une indemnité égale à deux heures de travail au tarif horaire normal par semaine, sur justifications de présence par les secrétaires de syndicats.

Ces heures de formation seront imputées sur les heures allouées mensuellement par la législation en vigueur, aux délégués titulaires d'établissements et aux membres titulaires des comités d'entreprises en vue de leur permettre d'exercer leur mandat.

Ces indemnités ne correspondent pas à des heures de travail, ne feront pas l'objet des prélevements habituels d'assurances sociales et d'impôts cédulaires, et ne donneront pas lieu pour l'employeur au paiement des charges sociales. »

Ces deux conventions sont toujours en vigueur.

Depuis un certain temps, les secrétaires de ces syndicats et le responsable du Collège du Travail, transformé en Centre d'Education Ouvrière légalement constitué, conviennent que des négociations pourraient être engagées avec le patronat de toutes les corporations, le Centre d'Education Ouvrière local se substituant aux syndicats, une fois par tri-

mestre, pour l'organisation et la tenue de séances d'études portant sur des sujets de caractère social. Ces négociations ne sont pas encore engagées.

\*\*

Depuis que le Centre d'Education Ouvrière de la C.G.T.-F.O. organise des décades d'études syndicales, une orientation nouvelle inspire des changements basés sur l'expérience acquise.

La résolution sur l'éducation ouvrière, votée par le dernier Congrès confédéral, conduit inévitablement à la mise au point de rapports entre les organisations confédérées. En voici le principal passage :

« Le Congrès invite les fédérations, les unions et les syndicats à prêter tout leur appui au Centre d'Education Ouvrière de la C.G.T.-F.O., à créer et à multiplier les Collèges du Travail, à prêter, en toutes circonstances, leur concours matériel et moral à l'éducation ouvrière et notamment rappelle qu'ils ont le devoir de faciliter régulièrement l'envoi de leurs adhérents aux cours du soir, aux décades de formation syndicale accélérée, aux séances d'études et rencontres internationales. »

Par cette résolution, un système de coordination de la base au sommet peut se réaliser entre les organismes confédérés en faveur des tâches immédiates et à venir.

Dans le Nord, malgré les difficultés connues, le secrétariat de l'Union Départementale s'attache actuellement à la réalisation d'un programme duquel doit sortir un travail intéressant. Aux syndicats d'y penser.

E. CAUS.

## 2 - Dans la Loire-Inférieure

L'Union Départementale de la Loire-Inférieure anime un Centre d'Education Ouvrière. Citons plusieurs de ses manifestations.

Le jeudi 30 novembre, notre ami Roger Hagnauer y fit une conférence sur le sujet : « Les syndicalistes devant le problème de la paix ». Action des syndicalistes, et particulièrement des syndicalistes de l'enseignement, en faveur de l'homme. Action propre du mouvement ouvrier, dans l'esprit de la conférence de Zimmerwald, action propre qu'il ne faut jamais abandonner sans nier notre raison d'agir.

Signalons aussi l'intéressante initiative de réunir tous les documents (journaux, brochures, livres, tracts, etc...) nécessaires à la préparation d'une « Histoire du mouvement ouvrier dans la région nantaise ». Souhaitons que d'autres camarades, dans d'autres régions, imitent cet exemple.

Enfin nous voulons particulièrement insister sur « l'Echo Syndicaliste, organe d'information et d'éducation de l'Union Départementale Force Ouvrière des Syndicats de salariés de la Loire-Inférieure ». Félicitons les militants responsables qui peuvent envisager de publier régulièrement ce bulletin imprimé à partir de janvier. Nous y trouvons déjà un vivant reflet de l'action syndicale dans le département, sous une forme mordante et simple. Une large place est faite à l'éducation ouvrière : R. Favy y retrace, par exemple, la vie et l'œuvre de Meerheim.

Tous les militants intéressés par les efforts de l'U.D. de la Loire peuvent facilement trouver un moyen de lui manifester leurs encouragements : s'abonner à l'« Echo Syndicaliste », 100 francs à verser à Camille Huchet, gérant Echo Syndicaliste, Bourse du Travail, 4, rue Désiré-Colombe, Nantes. C.C.P. Nantes 342-37.

(Suite de la page 2 de la couverture.)

rité sociale dans ce pays. Quant au bilan des nationalisations et des Comités d'Entreprise, ils restent à faire ; nous nous y essaierons.

Les remarques, les suggestions de nos lecteurs nous sont toujours particulièrement précieuses. On lira d'autre part des extraits significatifs de lettres bien sympathiques que nous avons reçues.

★ ★

A partir de ce numéro nous ouvrons deux rubriques permanentes et qu'il est dans la nature même de ces Cahiers de tenir toujours ouverte.

Les « nouvelles de l'éducation ouvrière » entendent refléter toutes les initiatives, toutes les entreprises poursuivant le même but que le nôtre. Que tous les responsables des Collèges du Travail, des Cercles d'études, des Centres d'Education ouvrière nous fassent part de leur activité. Cette publication mensuelle en fera un sommaire bilan.

« La pensée et l'action de F. Pelloutier » rap-

pelera que le choix de notre titre n'est pas exploitation d'un nom mais volonté d'être fidèles à une pensée syndicaliste. Nous essaierons, par la publication de quelques textes oubliés ou peu connus, de faire connaître mieux quelle est la valeur de cette pensée et pourquoi nous y sommes attachés.

Qu'on ne vienne pas nous dire que ce sont là choses du passé et que les besoins immédiats de l'action nous pressent. Oui, les besoins de l'action sont toujours urgents mais jamais ils n'interdisent la réflexion. Disons plutôt qu'ils la réclament. Et dans la mesure de nos moyens, par ces Cahiers, aidons-la !

G. W.

P. S. — Une permanence mensuelle pour les Cahiers sera tenue, le dernier jeudi de chaque mois de 18 h. 30 à 20 heures au Centre d'Education Ouvrière. Y seront cordialement reçus tous les camarades désirant discuter avec les responsables de l'administration et de la rédaction des Cahiers.

## CORRESPONDANCE

D'une lettre de notre camarade Peyronnet, qui travaille pour l'instant à Florence (Italie).

« ... Au sujet des « Cahiers », puisque vous sollicitez démocratiquement le critique, je me permets de dire mon mot. J'aimerais que « Les Cahiers » insistent sur l'importance urgente de la réalisation de la Fédération européenne. A la lumière des récents événements asiatiques, il apparaît, en effet, que ce devoir — car c'est bien un devoir autant qu'une nécessité logique et qu'un intérêt vital — prime aujourd'hui tous les autres pour nous, Français (la France concilie harmonieusement les différences entre les peuples occidentaux ; je ne dis pas cela parce que suis Français, je le dis parce que c'est vrai) et pour nous, syndicalistes : la Fédération européenne devra être un grand, un très grand pas vers l'Internationale des Travailleurs (la véritable !). »

Nous publions d'autant plus volontiers cet extrait que nous ne sommes pas absolument d'accord avec notre correspondant. Nous nous promettons d'y revenir prochainement.

De notre camarade Gilbert Desouche, à Romainville, abonné depuis le premier numéro, nous recevons une petite lettre fort sympathique dont nous détachons :

« Avant de nous livrer quelques-unes de mes appréciations — et pour qu'il n'y ait aucune méprise entre nous — je dois dire que j'ai 25 ans seulement et que je milite depuis quelques années dans la C.F.T.C., après un sérieux « apprentissage » à la J.O.C. Du fait de ma jeunesse et de mon expérience tout récente, je vous demande une certaine indulgence si mes propos vous semblent naïfs. »

Que notre camarade se détrompe. Nous ne craignons pas la naïveté : il y en a toujours là où il y a de la sincérité. Nous voulons que chacun soit ce qu'il est et rien ne peut être plus profitable que le dialogue avec des camarades de tous les métiers, de toutes les régions et de toutes les organisations. Aussi bien sommes-nous parfaitement d'accord avec notre camarade quand il écrit :

« ... Nous subissons une crise syndicale, le mouvement ouvrier se cherche. Raison de plus pour que les militants se reposent encore une fois les problèmes capitaux du syndicalisme, de l'éducation ouvrière, du socialisme et de la démocratie en général. »

Plus loin, il ajoute :

« ... Je pense que certains des derniers articles documentaires parus (syndicats belges, italiens, etc.)

Le gérant : G. WALUSINSKI.

Les Editions Polyglottes, 232, r. de Charenton, Paris.

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués.

PARMI LES LIVRES

MAURICE ROUABLE. — LA VIE ÉCONOMIQUE DU MONDE

Notre camarade Maurice Rouable vient de publier un ouvrage consacré à la vie économique du monde (Dunod, éditeur).

C'est un petit livre, destiné en principe aux élèves des collèges techniques, mais qui peut rendre d'incontestables services aux syndicalistes qui veulent mieux comprendre le monde dans lequel ils sont appelés à vivre et à lutter.

Sous une forme simple et claire, précisée encore par de nombreux croquis, tableaux et graphiques, l'auteur a présenté l'essentiel des notions indispensables à connaître et qui fourniront aux militants une documentation d'autant plus précieuse qu'elle est souvent dispersée dans de multiples ouvrages et qu'on la trouve ici rassemblée, précisée et tenue à jour.

G. V.

## ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Union Confédérée Force Ouvrière de la Région Parisienne — Marceau Pivert (Paris) — Rapaport (Paris) — Rombach (Lyon) — Vassil (Paris) — Rose Etienne (Paris) — Debussche (Paris) — Alba (Corrèze) — Ferment (Seine-Inférieure) — Syndicat des Fonctionnaires d'Indochine (2 abonnements) — Dutrieux (Nord) — Declercq (Nord) — Coignaud (Loire-Inférieure) — Guinamard (Rhône) — Berot (Rhône) — Ferlicq Boudjér (Algier) — Deloison (Paris) — Ville-neuve (M. et M.) — Monatte (Paris) — Mlle Bécam (Paris) — Mlle Caminade (Paris) — Degrandart (B.-du-R.) — 25 abonnements à 300 francs : 7.500 francs.

## SOUSCRIPTION

Rapaport (Paris) 200 ; Rambach (Lyon) 100 ; Villeneuve (M. et M.) 100 ; Mlle Bécam (Paris) 200 ; Mlle Caminade (Paris) 200 ; Ligner (S.-et-O.) 50. — Total : 850 francs.

C.G.T.-F.O.

# Informations du Centre d'Education Ouvrière

Le cours de « Propagande et action syndicale » (formation d'orateurs) débutera le vendredi 12 janvier à 21 heures.

Les cours de droit ouvrier et de droit usuel reprendront le lundi 8 janvier à 20 h. 30 et à 21 h. 30 respectivement.

\*\*

## CONFÉRENCES SUR LES PROBLÈMES PRATIQUES DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE.

Ces conférences ont lieu 198 Avenue du Maine à 20 heures. Leur programme est le suivant :

1. — Mardi 9 janvier. — Introduction à la série de conférences, par J. Guillez, professeur au C.E.O.
2. — Mardis 16 et 23 janvier. — Le problème des mines, par des camarades de la Fédération des Mineurs.
3. — Mardi 30 janvier. — Les problèmes de l'énergie, par un camarade de la Fédération de l'Eclairage.
4. — Mardis 13 et 20 février. — Le problème des transports, par Fernand Laurent, secrétaire général de la Fédération des Cheminots.
5. — Mardis 27 février et 6 mars. — Les problèmes de la Métallurgie, par Bourbonneux, secrétaire de la Fédération des Métaux.
6. — Mardi 13 mars. — Conclusions, par J. Guillez.

\*\*

Les cours du soir, après l'interruption des vacances de Noël, reprennent normalement le jeudi 4 janvier.

Le Vendredi, à 20 heures :

- 12 janvier. — Le plan Marshall, par Guy Jerram.
- 19 janvier. — Comité d'entreprise et syndicalisme, par J. Michollin.
- 26 janvier. — Questions d'Extrême-Orient, par M. Granet.

## LA DOCUMENTATION ÉCONOMIQUE ET SYNDICALE

Coopérative d'édition et de librairie  
198, AVENUE DU MAINE, PARIS-XIV<sup>e</sup>

C. C. P. 5450.00 Paris — SUF. 66-71

Dolléans : <i>Histoire du Mouvement Ouvrier</i> , 2 volumes	900
P. Louis : <i>Histoire du Mouvement Syndical en France</i> , 2 volumes	570
Guy Thorel : <i>Chronologie du mouvement syndical ouvrier en France</i>	180
Walling : <i>Le mouvement ouvrier et la démocratie aux Etats-Unis</i>	300
Waline : <i>Les relations entre patrons et ouvriers dans l'Angleterre d'aujourd'hui</i>	400
Duveau : <i>La vie ouvrière en France sous le Second Empire</i>	400
Glaz : <i>L'instituteur</i>	70
Marguerite Bodin : <i>L'institutrice</i>	70
Jaurès : <i>Discours à la jeunesse</i>	10
Albert Thomas : <i>Histoire anecdotique du travail</i>	150
Dommangeat : <i>Albert Thierry</i>	75
<i>Petit Guide du Logement</i>	200

## DOCUMENTATION ÉCONOMIQUE ET SYNDICALE

Coopérative Ouvrière d'Edition et de Librairie.